

Sommaire

Introduction générale.....	6
Chapitre 01 : Cadre conceptuel de l'étude	10
Introduction	11
1.1. Aperçu sur le paysage sociolinguistique algérien	11
1.2. L'enseignement des langues étrangères en Algérie	15
1.3. Définition du concept de la langue	18
1.4. La place de la langue maternelle dans l'enseignement	21
1.5. Le rôle de la langue maternelle dans la classe du FLE	22
1.6. Cadre conceptuel sociolinguistique	22
1.7. L'importance d'une approche lexico-sémantique	25
1.8. Autour de la linguistique contrastive	27
Conclusion.....	31
Chapitre 02 : Analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude	32
Introduction	33
2.1. Aspect descriptif et méthodologique.....	33
2.2. Aspect analytique	37
Conclusion.....	58
Conclusion générale	59
Références bibliographiques	63
Index des tableaux et des figures	69
Table des matières.....	72
Annexes	

Introduction générale

Introduction générale

L'Algérie du point de vue de son histoire, se présente comme une sphère de rencontre des langues et un carrefour des cultures. Cette réalité sociolinguistique permet de montrer l'hétérogénéité des langues qui s'interagissent entre elles, à savoir le berbère et ses variétés, l'arabe dialectal et ses variétés régionales comme des langues maternelles des Algériens, l'arabe classique dit aussi moderne, le français (première langue étrangère) et la langue anglaise comme des langues d'enseignement. Suivant D.SAADI :

« La situation linguistique en Algérie reflète tous les facteurs qui aujourd'hui ébranlent la société. Les langues en usage, arabe, français et le berbère, dont la co-présence trouve son origine dans l'histoire même du Maghreb, sont traversés par une crise profonde, de même que le multilinguisme et la diglossie » (1995 :129).

En effet, le paysage linguistique algérien permet de qualifier ses locuteurs comme des sujets plurilingues, dont KH.TALEB IBRAHIMI nous rappelle que *« (...) en Algérie nous sommes confrontés à une situation de plurilinguisme complexe par l'imbrication des variétés en présence tant sur le plan des domaines d'utilisation que sur celui des pratiques effectives des locuteurs » (2004 : 213).*

Cette richesse linguistique dite autrement « situation de plurilinguisme » offre la liberté aux locuteurs algériens, et plus particulièrement aux apprenants d'une langue étrangère, de choisir entre plusieurs systèmes linguistiques à chaque prise de parole ou de production écrite. À ce stade, l'apprenant est fréquemment confronté au recours à sa langue maternelle.

Dans cette perspective, la didactique des langues étrangères et la linguistique contrastive essaient de comprendre certains phénomènes résultant du contact des langues dans une situation d'acquisition du lexique et de la syntaxe d'une langue seconde, au sein d'un contexte plurilingue. En effet, ce métissage linguistique suscite des répercussions temporairement négatives que les linguistes nomment les erreurs interférentielles, mais aussi il pourrait être un facteur avantageux qui facilite la situation d'enseignement/apprentissage du FLE. Réellement : *« on a beaucoup insisté sur les phénomènes d'interférences qui se produisent d'une langue à l'autre, mais il ne faut pas oublier que les habitudes liées à la langue maternelle peuvent se révéler bénéfiques lorsque- par le jeu des parallélismes-elles rendent plus facile l'acquisition de la langue seconde » (M.DAFF, 2011 :34).*

Introduction générale

Cela dit, le recours à la langue maternelle semble être un phénomène favorable pour l'enseignement/apprentissage du FLE.

De plus, « (...) *L'alternance codique et le recours à la langue maternelle (...) peuvent être conçu comme un outil privilégié de l'expression de soi, en tant que « je » personne, autonome, caractérisé par des opinions, des appartenances culturelles, des compétences, des savoirs* » (M.LAHLAH, 2009 :166).

D'après cette citation, nous pouvons dire que le mélange des langues et le recours à la langue maternelle sont utilisés comme un moyen qui facilite l'expression au sein de la classe du FLE.

Nous tenons à signaler que notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre d'un mémoire en linguistique et didactique du FLE, où nous tenterons de nous interroger sur *l'impact des langues sources sur l'enseignement /Apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche socio-didactique.*

Notre travail de recherche viserait à répondre aux questionnements suivants :

- Les enseignants et les apprenants font-ils recours à la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE ?
- Si oui, quel est l'aspect qui exige le plus le recours à la langue maternelle ?
- Le recours à la langue maternelle est-il un obstacle qui freine le développement des compétences lexicales et syntaxiques chez l'apprenant, ou un facteur favorisant l'enseignement/apprentissage de ces deux aspects ?
- Quelles sont les conséquences du recours à la langue maternelle en classe du FLE ?

Tout au long de notre travail, nous tenterons de vérifier les hypothèses qui se présentent comme suit :

- Nous supposons d'après nos lectures des enquêtes faites sur le sujet, qu'il y a recours à la langue maternelle par les enseignants et par les apprenants, dans l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du FLE, afin de faciliter la situation s'il y a incompréhension.

- L'axe lexical semble être le plus difficile à apprendre, ce qui nous amène à constater que cette difficulté pousse les enseignants à entreprendre différents moyens qui circulent au sein de la classe à savoir la langue maternelle.

Introduction générale

• Le recours à la langue maternelle pourrait être un facteur positif, car il permet la progression de l'enseignement du lexique et de la syntaxe en classe du FLE, comme il pourrait influencer négativement sur les écrits des apprenants, ce qui les empêcherait de produire correctement.

Pour pouvoir vérifier nos hypothèses, nous allons constituer un corpus basé sur deux outils de collecte des données.

En effet, nous allons effectuer des séances d'observation à l'aide d'une grille inspirée des travaux de Véronique Castellotti (2001), Danièle Moore (1996) et Maria causa (1998) , et cela avec les différents niveaux du cycle moyen. De plus, pour apporter des éléments de réponse à notre question de recherche, nous avons l'intention de mener une enquête par le biais du questionnaire adressé aux enseignants du FLE. Enfin, les réponses données par nos informateurs seront analysées pour évaluer l'influence de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du lexique et de la syntaxe du français.

Il revient que le choix de ce thème ne relève pas du hasard. Or, les raisons qui nous ont poussées à entreprendre cette étude sont nombreuses. D'abord, nous portons un intérêt particulier à un tel sujet de recherche, celui de confirmer le recours à la langue maternelle et son impact sur l'enseignement /apprentissage du lexique et de la syntaxe du FLE dans le cycle moyen. Ensuite, ce travail de recherche sera une tentative de mettre au point l'aspect qui sollicite autant du recours à la langue maternelle (celui du lexique ou celui de la syntaxe).

Si nous avons choisi le collège d'enseignement moyen (AZIROU Mohand Ouidir), Taourirt Ighil, Adekar, Béjaia c'est parce qu'il constitue un terrain intéressant pour collecter un grand nombre de données qui vont nous servir tout au long de notre présente recherche.

Notre travail comprend deux chapitres complémentaires. Le premier, installe l'angle théorique de notre étude, a pour objectif, de cerner certaines généralités et notions utilisées tout au long de ce travail, en commençant par la description du statut des langues en Algérie en passant par la description de quelques phénomènes dus au contact des langues.

Quant au second chapitre, il sera d'ordre pratique, où nous allons aborder la présentation du corpus, la description de la méthodologie de la recherche et l'interprétation des résultats de notre enquête.

Chapitre 01

Cadre conceptuel de l'étude

Introduction

Comme n'importe quel travail de recherche, le cadre conceptuel occupe une place primordiale. Autrement dit, afin de mettre en lumière les assises théoriques de notre étude qui s'inscrit à la fois en didactique des langues et en sociolinguistique, nous nous pencherons lors de ce premier chapitre sur les concepts indispensables à notre sujet de recherche et relatifs aux deux volets mentionnés précédemment.

Afin d'étudier l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement /apprentissage du lexique et de la syntaxe du français, il nous a semblé nécessaire de s'aviser sur les langues en présence en Algérie ainsi que leur différent statut.

1.1. Aperçu sur le paysage sociolinguistique algérien

C'est à travers son histoire coloniale, sa richesse géographique et son évolution que l'Algérie devient un territoire de divergences linguistiques et culturelles. En effet, les traces coloniales dès l'antiquité jusqu'à l'indépendance ont contribué à la complexité de la situation linguistique algérienne, et cela se manifeste dans la présence de différentes langues et dans la diversité de ses variétés linguistiques.

Dans cette perspective, H.BELKACEM affirme que :

« Pendant longtemps, l'Algérie a été au contact des étrangers, cette proximité lui a permis d'être plus au moins en contact avec leurs langues et plus précisément avec la langue française. D'où une liberté de choix codique pour s'exprimer, le locuteur diversifiant ses stratégies de communication en utilisant tantôt l'un, tantôt l'autre, tantôt un mélange des deux ou trois idiomes qu'il connaît ».

(2009 :282)

Devant cette réalité, le paysage sociolinguistique algérien s'explique par sa « multiplicité linguistique » (H.BELKACEM, *ibid.*). En effet, plusieurs langues coexistent et se rencontrent à savoir : l'arabe classique, l'arabe dialectal, la langue amazighe et le français. Cette question semble partagée par de nombreux chercheurs :

« Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectale, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent

une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère, mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires ». (KH.TALEB IBRAHIMI, cité par A.AMARA, 2010 :122).

Donc, le territoire linguistique algérien se caractérise par la présence de plusieurs langues qui se diffèrent par leur statut tel que : le berbère et l'arabe comme des langues nationales et officielles, et le français comme langue étrangère.

A.AREZKI considère que « *l'Algérie, comme bon nombre de pays dans le monde, offre un panorama assez riche en matière de multi ou plurilinguisme. Cette situation ne manque pas alors de susciter des interrogations quant au devenir des langues et du français en Algérie* » (2008 : 22).

La situation de pluri/multilinguisme en Algérie présente un véritable questionnement quant à leur utilisation dans l'ultime contexte.

1.1.1. La situation des langues en Algérie

À vrai dire, la situation sociolinguistique algérienne se présente comme suit :

A. La langue arabe

Au sein du contexte linguistique algérien, la langue arabe se manifeste généralement par deux variétés, l'une est appelée arabe classique aussi dite arabe standard, celle-ci jouit d'un statut de première langue nationale et officielle depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962. Ainsi, elle est incluse dans les domaines formels tels que l'enseignement, la religion, le domaine juridique, la presse écrite et audiovisuelle, les débats politiques...etc., elle se présente également comme une langue d'instruction et de prestige, elle se limite essentiellement à la graphie. W.MARÇAIS résume ainsi :

« La langue arabe se présente sur deux aspects sensiblement différents. Une langue littéraire, dite arabe écrit, littéral, ou classique, a été toujours écrite dans le passé, dans laquelle seule aujourd'hui encore sont rédigés les ouvrages littéraires ou scientifiques, les

articles de presse, les actes judiciaires, les lettres privées bref, tout ce qui est écrit. La langue écrite telle qu'elle se présente dans la littérature n'est en fait jamais parlée » (1931 :401).

En somme, l'arabe classique n'est en revanche jamais la langue des échanges quotidiens des locuteurs algériens, ce point est illustré par R.BENAMER: « *cette langue n'est pas utilisée dans la communication quotidienne... » (2014 :143).*

Cependant, l'arabe dialectal, dit aussi arabe algérien ou daridja, il est considéré comme la première langue maternelle pour la majorité de peuple algérien avec ses différentes formes, qui sont étroitement reliées entre elles, mais elles varient selon les régions. Dans cette optique QUEFFELEC et AL constatent que :

«D'autant que l'arabe dialectal algérien, la langue maternelle de la majorité des locuteurs, est devenu depuis 1988 l'outil de communication même du pouvoir qui se plaisait jusque-là dans l'utilisation d'une langue arabe classique. Châtiée, très éloignée de la population » (2002 :33).

Contrairement à l'arabe classique, l'arabe dialectal est une langue à visée communicative ou encore un « *instrument de communication* » (S.HARBI ,2013 :21).Généralement, il est utilisé dans des situations informelles à titre d'exemple : conversations familiales, rue, presse audiovisuelle, chanson, cinéma. De plus, cette langue possède un statut non officiel.

« ...l'arabe dialectal, même s'il ne bénéficie d'aucune reconnaissance officielle, connaît un regain de vitalité. Son usage oral s'étend à la sphère médiatique avec l'ouverture de nombreuses chaînes de télévision privées. De plus, il s'impose sous une forme écrite dans le paysage linguistique (essentiellement dans les affiches publicitaires et les enseignes de commerces), même s'il n'a toujours pas fait l'objet d'une normalisation » (Z.ALI BENCHRIF et A. MAHIEDDINE, 2016 :169).

B. La langue amazighe

Depuis la nuit des temps, la langue amazighe a été considérée comme la langue autochtone du peuple algérien, mais avec les guerres et les conquêtes, citons la conquête arabo-musulmane, il n'a bénéficié d'aucun statut. En effet, « *Le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesure administrative ou politique ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement* » (T.ZABOOT 1989 :50). C'est jusqu'à la réclamation des berbérophones pour la reconnaissance de leur langue à l'échelle mondiale, que celle-ci est considérée de point de vue de son statut comme seconde langue nationale depuis 2002 et officielle dès l'année de 2016. Cet avis est exprimé par S.CHAKER. Lorsqu'il a écrit :

« Comme on pouvait le prévoir après la reconnaissance de tamazight comme seconde langue officielle par la construction marocaine de 2011, l'Algérie vient à son tour d'accorder le statut de langue nationale et officielle à tamazight à l'occasion de la révision constitutionnelle adoptée par voie parlementaire le 7 février 2016 » (2016 :01).

À ce stade, la langue amazighe représente un répertoire assez important dans le milieu linguistique algérien, elle se divise ainsi en plusieurs dialectes « *variantes régionales de la langue* » (S.CHAKER, 1995 :01): le kabyle parlé notamment à Béjaïa, Tizi-Ouzou et Bouïra, le chaoui dans les Aurès, le m'zab à Ghardaïa, le targui au sud algérien et le chelouh à El Beyadh. Dans cette perspective, le même auteur affirme qu' :

« En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée, mais très densément peuplée. La Kabylie compte à elle seule les deux tiers des berbérophones algériens(...)en tout étant de lance on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20 % de la population algérienne » (1991 :08).

C. La langue française

L'usage fréquent de la langue française en Algérie aujourd'hui, revient à la longue durée coloniale (132ans de colonisation par la République française), si l'on évoque le statut qu'elle occupe, elle est considérée comme une langue étrangère au même titre que l'anglais, l'espagnol, l'allemand. Pourtant, elle est appliquée dans différents domaines en tant que

langue seconde telle que l'éducation, l'administration, la politique, l'économie, les médias, la presse...etc. ce qui pousse R.SEBAÀ à assurer ceci :

« En effet, la réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans contexte, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif » (2002 : 50).

Mais encore, le français reste la langue la plus privilégiée pour un bon nombre de locuteurs algériens dans leurs pratiques langagiers, dont S.ASSELLAH-RAHAL et F.BLANCHET notent à ce sujet que :

« Le français, quant à lui, fait partie des langues d'enseignement et reste privilégié non seulement dans l'enseignement, technique et scientifique des universités, mais également dans le secteur économique. En outre, dans de nombreuses administrations, il demeure utilisé à l'écrit comme deuxième langue à côté de l'arabe moderne ou comme langue unique » (2007 :15).

Dans le même sillage, F.CHERIGUN constate que la langue française « (...) *Un signe de promotion sociale(...) une source d'enrichissement, d'épanouissement et véhicule des valeurs ou beauté et prestige prédominant. Cette langue va en faveur de ceux qui la parlent* » (2007 :19).

Enfin, nous signalons que la complexité de la situation sociolinguistique algérienne est due à la coexistence des trois langues citées précédemment, qui sont en contact au sein d'un même territoire.

1.2. L'enseignement des langues étrangères en Algérie

Afin de développer la compétence plurilingue et pluriculturelle, l'Algérie ouvre son champ d'enseignement à diverses langues étrangères à savoir :(le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand). Néanmoins, leur progression dans l'enseignement s'instaure selon la place attribuée pour chacune d'entre elles. Cependant, la langue française reste la plus favorisée parmi celles-ci, elle est enseignée dès le cycle primaire en tant que première langue

étrangère en Algérie, suivie par l'anglais au collège et enfin, l'espagnol et l'allemand dans le secondaire dès la deuxième AS et plus précisément en spécialité langues étrangères. A cet effet le président de la République algérienne souligne que :

« (...) La maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une ou deux autres langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain. Cette action passe, comme chacun peut le comprendre, aisément, par l'intégration de l'enseignement des langues étrangères dans les différents cycles du système éducatif pour, d'une part, permettre l'accès direct aux connaissances universelles et favoriser l'ouverture sur d'autres cultures et, d'autre part, assurer les articulations nécessaires entre les différents paliers et filières du secondaire, de la formation professionnelle et du supérieur » (A. Bouteflika cité par H.El Mistari, 2013 :40).

1.2.1. Le système éducatif algérien

Le système éducatif algérien a subi diverses évolutions et cela depuis l'indépendance en 1962, il est passé essentiellement par trois périodes, citons à titre d'exemple la dernière modification instituée par le ministère de l'Éducation nationale de M. BENBOUZID dès la rentrée scolaire 2003/2004. En effet, ce nouveau programme a pour mission l'amélioration du système éducatif, il s'inscrit ainsi dans l'approche par les compétences qui est venue pour contrecarrer les méthodologies d'enseignement précédentes. De son côté Z .HASSANI affirme que :

« La réforme de 2003 s'inspire des résultats de recherches mettant en avant le paradigme socioconstructiviste. Ce paradigme induit la nécessité de passer de la logique d'enseignement à la logique d'apprentissage pour viser le développement, chez l'élève, de compétences transférables dans différents contextes » (2013 :04).

De plus, ce nouveau système se compose principalement de trois cycles primordiaux à savoir : le primaire qui contient une année de préscolaire et cinq années d'apprentissage conditionné par l'examen de cinquième année qui permet le passage au cycle moyen ; ce

dernier comporte quatre années d'apprentissage déterminé par un examen du BEM et enfin, le secondaire qui comprend trois ans approuvés par l'examen du BAC.

1.2.2. Le FLE dans le milieu éducatif

Il est évident que la langue française occupe une place prépondérante dans le milieu éducatif algérien, d'ailleurs l'apprenant entame l'acquisition de cette langue étrangère dès son plus jeune âge; or dès la troisième année du cycle primaire, dans cette situation H.BELKACEM explique que : « *L'école algérienne a opté pour un enseignement précoce des langues étrangères avec l'introduction du français comme première langue étrangère dans le système éducatif* » (2009 :283).

Notons aussi que la langue française est enseignée tout au long de la période éducative jusqu'aux terminales. Les objectifs d'enseignement de cette dizaine d'années sont d'ordre linguistique, socioculturel, voire même politique. Ce qui est affirmé dans la loi d'orientation nationale n08 :

« L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repère national incontestable, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle » (2008,chapitre I, article 02).

Concernant cette question, M.ZEMMOURI affirme que : « *on peut dire que le français est plus enseigné aujourd'hui en Algérie qu'il était du temps des Français* » (1985 :12, cité par A.AREZKI., 2008: 23).

1.2.3. Enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE au C.E.M

L'objectif principal de tout enseignement/apprentissage des langues et plus précisément de FLE en Algérie est de développer chez l'apprenant les quatre compétences à savoir la compréhension orale/écrite, la production orale /écrite, à partir desquelles, il sera capable de produire parfaitement voire même acquérir une compétence communicative du FLE. J.P.CUQ et P.GRUCA définissent ainsi la compétence communicative comme : « *un concept méthodologique qui se situe au centre de la didactique, c'est un savoir de type procédural, dont il est désormais traditionnel qu'il se réalise par deux canaux différents écrit et oral* » (cité par T.AOUNI, 2013 : 22).

Donc pour développer ces compétences, l'apprenant doit tenir compte des deux composantes indispensables à la langue telles que le lexique et la syntaxe.

À en croire A.Polguère, « *chaque langue est donc avant tout constituée d'un lexique et d'une grammaire. Apprendre une langue consiste à assimiler ces deux ensembles de connaissances et à développer les automatismes permettant de les utiliser de façon spontanée* » (2002 :10).

Quant à l'enseignement de ces deux axes (la grammaire et le lexique), l'enseignant met à sa disposition diverses méthodes tout en se référant au programme. Autrement dit, l'enseignant fait appel aux supports pédagogiques : manuels, supports audiovisuels, voire même la traduction à la langue maternelle afin de faciliter l'acquisition du lexique et les règles grammaticales du FLE, dans cette optique A.OUTALEB-PELLE dans un ouvrage collectif intitulé « *Enseignement et apprentissage des langues étrangères en Algérie* » affirme que : « *Aujourd'hui, nous savons tous que le but de l'enseignement du FLE est de doter l'apprenant d'une compétence communicative, en d'autres termes, produire et comprendre des énoncés répondant à la « norme » linguistique* » (2013 :38).

Cependant, la conception de la norme renvoie à tout ce qui relève du normal et de l'idéal, elle correspond aussi à l'ensemble de règles qui déterminent une langue.

Selon le dictionnaire de linguistique LAROUSSE : « *On appelle norme un système d'instructions définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal esthétique ou socioculturel. La norme, qui implique l'existence d'usage prohibé, fournit son objet à la grammaire normative* ou grammaire au sens courant du terme* » (2002 : 330).

1.3. Définition du concept de la langue

Globalement, la définition du terme « langue » diffère d'un domaine à un autre et même d'un linguiste à un autre. En fait, la langue se définit comme un moyen de communication qui facilite la compréhension entre les individus, elle regroupe l'ensemble de signes linguistiques oraux, écrits, même gestuels. Bien que, les structuralistes prennent position de définir la langue comme « un système ».

À ce propos F. DE SAUSSURE fondateur de la linguistique moderne dite aussi scientifique ajoute que la langue est : « *un produit social de la faculté du langage et un*

ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus » (1990 : 23).

Donc, la langue est un instrument propre à une communauté, un ensemble de règles grammaticales qui régissent entre elles et qui permet d'établir une meilleure compréhension entre les locuteurs.

La définition donnée par le linguiste A.MARTINET est très étendue dans le bain linguistique est la suivante :

« La langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre » (1991 :20).

De nouvelles disciplines, aujourd'hui qui ont accompli les travaux laissés par l'école structuraliste, citons par exemple la sociolinguistique, celle-ci définie par H.Boyer comme suit : *« La sociolinguistique est inséparablement une linguistique des usages sociaux de la/des langue(s) et des représentations de cette/ces langue(s) de ses/ leurs usages sociaux, qui repère à la fois consensus et conflits et tente donc d'analyser des dynamiques linguistiques et sociales »(1990 :104, cité par B.BESSAI, 2012 :85).*

Nous pouvons déduire à travers cet auteur, que la sociolinguistique s'intéresse à l'étude de la langue dans son milieu naturel (la société).

1.3.1. La langue maternelle

La langue maternelle désormais (L1) correspond à la première langue acquise en milieu naturel. Autrement dit, la langue apprise par un individu durant son apprentissage du langage. Selon le dictionnaire des définitions (le dico), la langue maternelle est :

« La langue maternelle dite aussi langue native ou langue première (versus langue étrangère) est la première langue apprise à la personne dans la petite enfance, autrement dit, c'est la langue qui est

parlée à l'enfant à la maison même avant qu'il apprenne à parler. Il s'agit de la langue que l'enfant comprend avant de commencer l'école(...) La langue maternelle est surtout celle que l'individu assimile et comprend mieux, au sens d'une valorisation subjective qu'il fait par rapport aux langues qu'il connaît. Il s'agit aussi de la langue acquise de manière tout à fait naturelle par le biais de l'interaction avec l'entourage immédiat, sans intervention pédagogique et sans réflexion linguistique consciente » (2012).

En outre, la langue maternelle dépasse le critère d'étymologie c'est-à-dire la langue des parents, car le locuteur peut acquérir une autre langue maternelle différente de celle de ses parents, l'exemple le plus fréquent est celui des enfants issus des familles immigrantes.

Malgré la diversité des définitions proposées au concept de langue maternelle, sa véritable signification reste encore ardue jusqu'à présent, comme l'indique J.P.CUQ : « *la notion de langue maternelle est difficile à définir strictement, à cause de son épaisseur historique... » (2003 :147).*

À noter que notre pays possède deux langues maternelles à savoir le berbère et l'arabe dialectal également nommé arabe algérien, le premier correspond aux locuteurs berbérophones, tandis que le second se rapporte aux natifs arabophones.

1.3.2. La langue étrangère

La langue étrangère ou (LE) est considérée comme la seconde langue acquise par le biais d'apprentissage (scolarisation, cours de langues, médias...), après avoir acquis une première langue dite maternelle. Pour BESSE (cité par R.BOUBEKER, 2014 :29) la langue étrangère réfère à « *Une langue seconde/ étrangère peut être caractérisée comme une langue acquise (naturellement) ou apprise (institutionnellement) après qu'on a acquis au moins une langue maternelle et, souvent, après avoir été scolarisé dans celle-ci ».*

J.P.CUQ définit ainsi la langue étrangère comme suit : « *Toute langue non maternelle est une langue étrangère(...) La langue étrangère n'est pas la langue de première socialisation ni la première dans l'ordre des appropriations linguistiques » (2003 :150).*

En Algérie, la première langue étrangère est le français, son usage est plus fréquent que les autres langues étrangères voire l'anglais, l'espagnol, l'allemand. De plus, le degré de leur usage diffère selon leur mode d'emploi.

1.4. La place de la langue maternelle dans l'enseignement

Tout au long de l'évolution des méthodologies de l'enseignement, la langue maternelle a été sans doute au cœur de débats. Mais le statut attribué à celle-ci varie d'une approche à une autre. Dans ce qui suit, nous allons décrire brièvement la place qu'elle occupe dans chaque méthodologie, tout en suivant l'ordre de leur développement.

Dans le cadre des méthodologies traditionnelles, appelées aussi méthode grammaire-traduction, la langue maternelle avait centralisé le choix des enseignants, certes, son utilisation était susceptible de satisfaire ses objectifs à savoir l'enseignement de la grammaire et du lexique. En effet, la langue maternelle « *sert d'outil méthodologique dans la mesure où c'est (elle) qui sert de modèle dans la construction des méthodes supposées guider l'apprentissage de la langue seconde (par traduction et une grammaire normative notamment)* » (S. ASSELAH-RAHAL et F. BLANCHET, 2007 :28).

Cela dit, la langue maternelle est considérée comme un support avantageux qui favorise l'apprentissage d'une langue étrangère.

Avec la méthodologie directe, on assiste à une dévalorisation de la langue maternelle dans une classe de langue étrangère. N. TATAH résume cette méthode en les termes suivants :

« La méthodologie directe constituait une approche naturelle de l'apprentissage d'une langue étrangère fondée sur l'observation de l'acquisition, par l'enfant de la langue maternelle. Par cette méthode, on recourait à l'ensemble des procédés et techniques permettant d'éviter le recours à la langue maternelle ; ce qui a entraîné un bouleversement dans l'enseignement des langues étrangères. » (2013 :122).

Dans ce cas, l'enseignant doit utiliser autres techniques que la langue maternelle afin de transmettre le savoir.

Pour les méthodes audio-orales (MAO) et structures globales audio visuelles (SGAV), la langue source est envisagée comme étant un obstacle qui freine l'apprentissage de la L2.

Cependant, avec l'arrivée de l'approche communicative, la langue maternelle reprend sa véritable place au sein de l'enseignement des langues étrangères.

1.5. Le rôle de la langue maternelle dans la classe du FLE

Le didacticien R.GALISON constate à l'égard de ce sujet : « *Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, la langue maternelle est toujours là, visible ou invisible, mais présente dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères. C'est la référence première, le fil conducteur, le truchement universel* » (1986 :52).

En fait, dans une classe de langue, le recours à la langue maternelle est inévitable, celle-ci est considérée comme un outil d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère à savoir son lexique et sa syntaxe. Dans cette perspective C.LUC énonce : « *La langue maternelle est un catalogue de mots, la langue étrangère en est un second, en correspondance terme à terme avec le premier* » (1992 :29).

Dans cette optique M.CAUSA ajoute :

« *Pour faciliter l'accès à la langue cible, l'enseignant emploie l'autre code qui circule dans la classe* » (cité par N.TATAH, 2012 :123).

En revanche, ce métissage des langues suscite des répercussions négatives sur l'apprenant telles que l'erreur, l'interférence.

1.6. Cadre conceptuel sociolinguistique

1.6.1. Le contact des langues

Au défilé de Weinriche qui a employé pour la première fois l'expression contact de langue, diverses définitions ont été données à celui-ci. En effet, nous saisissons par contact de langue, la coexistence de deux ou de plusieurs langues distinctes au sein d'un milieu bien déterminé.

Selon Hamers « *le concept de contact de langue réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue donc d'un individu bilingue* » (1997 :94).

À propos de ce sujet, L-J CALVET ajoute :

« Il y aurait, à la surface du globe, entre 6000 et 7000 langues différentes et environ 200 pays. Un calcul simple nous montre qu'il y aurait théoriquement environ 30 pays, et si la réalité n'est pas à ce point systématique (certains pays comptent moins de langues, et d'autres beaucoup plus), il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse. Ce plurilinguisme fait que les langues sont constamment en contact » (2005 :17).

Cette diversité des langues dans le monde impose que celles-ci soient en contact les unes avec les autres. Autrement dit, le contexte linguistique algérien a connu depuis toujours une forte coexistence des langues qui sont en contact, ce qui pousse les apprenants du FLE à dépasser les règles grammaticales et lexicales de celle-ci, tout en se référant à d'autres langues en présence (l'arabe classique et dialectal, le berbère avec ses variétés). De plus, ce contact provoque diverses conséquences comme : le mélange des codes ou l'alternance codique, le bilinguisme, le plurilinguisme. Notions qui s'avèrent nécessaires à définir.

1.6.1.1.Le bilinguisme

Le concept de bilinguisme suppose couramment, tout locuteur parlant deux langues différentes durant sa production orale ou écrite ou encore « *la maîtrise de deux langues* » (L.BLOOMFIELD, 1933 :56).

Selon le linguiste J.Dubois, le bilinguisme est : « *Une situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux et les situations, deux langues différentes* » (1999 :66).

Partant de ces définitions, nous pouvons donc qualifier les locuteurs algériens comme des sujets bilingues, vu qu'ils utilisent habituellement deux langues différentes à savoir l'arabe dialectal/français, berbère/arabe standard, berbère/français.

En fait, le bilinguisme se subdivise en plusieurs types, pour notre travail qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du lexique et de la syntaxe du FLE*, il s'agira de *Retenir* essentiellement le bilinguisme précoce et scolaire, du fait

que notre public constitue des enseignants et des apprenants qui sont en contact avec le français, qu'il ce soit acquit dès l'enfance c'est-à-dire en milieu familial ou par scolarisation.

1.6.1.2. Le plurilinguisme / multilinguisme

Nous pouvons rattacher à la notion du plurilinguisme/ multilinguisme, toute personne qui possède dans son répertoire linguistique plus de deux langues. Dès lors, l'usage de plusieurs langues par un locuteur au cours de sa communication orale ou écrite.

J.Dubois affirme à ce sujet qu' :

« On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur de la même communauté plusieurs langues selon le type de communication(...) On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication » (368).

Dans cette optique le CECR définit le plurilinguisme comme étant : *« La compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures » (2001 :129).*

Pour certains linguistes, le plurilinguisme ou multilinguisme réfère à la présence de plusieurs langues divergentes au sein d'une même communauté. Tandis que, d'autres constatent que le premier est propre à la société et le second possède une particularité individuelle or, le plurilinguisme s'emploie *« pour décrire des situations de coexistence de langues et de pluralité de communauté linguistique dans un espace donné »*, et le multilinguisme pour indiquer *« la connaissance multiple de langues par un même individu »* (C.TRUCHOT, 1994, cité par F. LAROUSSI, 2006).

Sans aller loin, prenons l'exemple de notre pays l'Algérie qui comprend trois langues : l'arabe, le berbère et le français, comme le confirme A.AMARA: *« La majorité de la population algérienne est plurilingue. L'Algérien utilise plusieurs langues pour communiquer : l'arabe standard, l'arabe algérien (dialectal), le kabyle et ses variantes régionales et le français »*. (2010 :121).

1.6.1.3. L'alternance codique

Comme notre thème de recherche maintient le recours à la langue maternelle dans l'enseignement du FLE, donc il est indispensable de définir le concept d'alternance codique ou dit autrement le codes switching, « *c'est-à-dire les passages dynamiques d'une langue à l'autre, est l'une des manifestations les plus significatives du parler bilingue* » (M.CAUSA, 2007 : ,18 cité par N.TATAH, 2012 :123).

HAMERS et BLANC notent que « *L'alternance de code ou (code switching) est une stratégie de communication utilisée par des locuteurs bilingues entre eux ; cette stratégie consiste à faire alterner des unités de longueur variables de deux ou plusieurs codes à l'intérieur d'une même interaction verbale* » (1983 cité par M.LAHLAH, 2009 :161).

Donc, l'alternance codique renvoie à l'usage alternatif de deux ou de plusieurs langues divergentes au cours d'un même échange. Ainsi, le mélange des codes est un terme employé pour exprimer le passage d'une langue à une autre, pour notre cas il s'agit en effet, des passerelles entre le berbère, l'arabe et le français.

1.7. L'importance d'une approche lexico-sémantique

Comme notre sujet de recherche installe l'impact des langues sources sur l'enseignement/apprentissage du lexique et de la syntaxe du FLE, il est nécessaire de définir l'approche qui englobe ces deux aspects, or « la lexico-sémantique ».

Celle-ci, composé de deux termes. D'une part, « lexico » qui vient de la lexicologie, est considérée comme une branche de la linguistique qui s'intéresse à l'étude des spécifications des unités lexicales propres à une langue. Ainsi, LE PETIT ROBERT définit cette discipline comme une : « *Partie de la linguistique, science des unités de significations (monèmes) et de leurs combinaison en unités fonctionnelles (mots, lexies, vocabulaires), souvent étudiées dans leurs rapports avec la société dont elles sont l'expression* » (1983 :1088).

À partir de cette définition, nous pouvons dire que la lexicologie, qui est l'étude des différents lexiques et vocabulaires, s'intéresse aussi aux relations qui existent entre le lexique et la syntaxe, la forme et le sens du lexique, qu'on peut définir comme un ensemble d'unités significatives, des mots dont dispose l'être humain représenté particulièrement en langue ou un « *Ensemble des mots formant la langue d'une communauté et considéré abstraitement*

comme l'un des éléments constituant le code de cette langue »(LE PETIT LAROUSSE illustré, 2014: 662).

J-P.CUQ avance la définition suivante :

« Le lexique désigne l'ensemble des unités constituant le vocabulaire d'une langue, d'une communauté linguistique, d'un groupe social (...) ou d'un individu. Du point de vue linguistique, en opposition au terme vocabulaire réservé au discours, le terme lexique renvoie à la description de la langue comme système de formes et de signification, les unités du lexique étant les lexèmes » (2003 :155).

Dans la même perspective, A.POLGUERE note : *« on appellera lexique d'une langue donnée l'ensemble des mots de cette langue(...) » (2002 : 10).*

La lexicologie, pour sa part se subdivise en deux branches afin de pouvoir répondre à ses objectifs, d'une part, la morphologie lexicale, celle-ci concerne l'étude des procédés de la formation des mots tels que (l'emprunt, le calque, la dérivation, la composition...etc.).

D'autre part se trouve la sémantique lexicale qui est une discipline qui s'occupe principalement de la description des différents sens d'un mot. Brièvement, elle est envisagée comme l'étude scientifique de la signification. C.SCHWARZ définit cette dernière comme suit :

« La sémantique lexicale est l'étude linguistique du sens des mots, le sens d'un mot donné est un potentiel de référence, codé et représenté dans le lexique mental. Dans le discours, la référence s'établit sur la base de trois instances : le sens lexical, l'information fournie par un contexte ou une situation et les connaissances non- linguistiques » (2001 : 01).

Le dictionnaire LE PETIT LAROUSSE (illustré) définit le concept « sémantique » de la manière suivante : *« étude scientifique du sens des unités linguistiques et de leurs combinaisons » (2014 : 1053).*

J-P.CUQ ajoute : *« Originellement définie comme l'étude scientifique du sens des mots(...) » (2003 :219).*

V.GINNIKEN suggère que : « *La sémasiologie, ou sémantique, est la partie de la linguistique qui essaie de relever systématiquement l'histoire des mots, de trier et de classifier leur développement(...)* » (Cité par D. GEERAERTS, C.VANDELOISE, 1991 : 17).

1.8.Autour de la linguistique contrastive

Dans l'intention de dépasser les obstacles rencontrés au cours de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, divers linguistes ont osé élaborer un outil consistant à comparer les structures de deux langues en présence (L1 désormais la langue maternelle et L2 ou langue étrangère). Effectivement, c'est dans cette optique que naît la linguistique contrastive.

Selon F.DEBYSER « (...) à partir des années 50, que l'on parvint à établir des grammaires comparées d'un nouveau genre, afin de faciliter l'apprentissage de langues étrangères, et, d'une manière générale, le passage d'une langue à l'autre. C'est ainsi qu'est née, dans une perspective d'application, la linguistique contrastive dont les ambitions de départ étaient qu'une comparaison « terme à terme, rigoureuse et systématique » de deux langues et surtout de leurs différences structurales était possible et devait permettre de réaliser des méthodes mieux adaptées aux difficultés spécifiques que rencontre, dans l'étude d'une langue étrangère, une population scolaire d'une langue maternelle donnée ». (1970 :31).

En bref, pour notre recherche qui s'inscrit dans le cadre de la sociodidactique ,portant essentiellement sur l'influence des langues sources sur l'enseignement/apprentissage du FLE, il nous est semblé très utile de nous intéresser aux études contrastives dont elle vise pour autant notre objectif, qui consiste à « *prévoir, décrire et d'expliquer les fautes et les difficultés dues à l'influence de L1(...), soit ce que l'on appelle désormais les interférences linguistiques* » (F.DEBYSER,1970 :33).

1.8.1. Distinction erreur/faute

C.PERDUE souligne que : « *Si l'apprentissage d'une langue étrangère est une activité cognitive à faire et à vérifier des hypothèses sur des structures de la langue cible, l'apprenant fera obligatoirement des erreurs* » (1980, cité par N. RABADI et A.ODEH, 2010 : 166).

Actuellement, avec le développement des méthodologies d'enseignement, l'erreur est considérée comme un acte naturel. Habituellement, elle se manifeste sur deux niveaux (graphique et phonétique), où l'apprenant écrit et prononce en langue cible tout en s'appuyant sur les règles des langues sources, pour notre cas, il s'agit de la langue berbère et de l'arabe.

Selon D.ANCTIL (2010 :72) « *la première distinction importante entre erreur et faute, est liée aux notions de performance et de compétence proposées dans le cadre de la grammaire générative voir notamment Chomsky, 1965* ».

Dans le même ordre d'idée, plusieurs auteurs rejoindront cette abstraction :

« L'erreur relèverait de la compétence, la faute de la performance. Un apprenant ne peut donc corriger ses erreurs, représentatives de sa grammaire intériorisée, mais peut en principe corriger ses fautes, imputables à des lapsus, à la fatigue ou à diverses causes psychologiques » (BESSE et PORQUIER, 1984 : 209).

Conséquemment, nous déduisons que l'erreur de performance renvoie au fait d'inattention, d'oubli, d'angoisse dévoilée par exemple lors des examens, mais l'apprenant peut corriger, car, il dispose d'un nombre de connaissances importantes, c'est ce qu'on nomme « faute ». H.BESSE et R.PORQUIER, constatent que : « *L'élève connaît la règle qu'il aurait dû appliquer, il est donc capable de se corriger* » (1991: 209).

Tandis que, l'erreur de compétence relève de la pauvreté des connaissances de l'élève et de l'ignorance de la norme en usage en langue cible. En fait, il s'agit des erreurs que l'apprenant ne peut pas rectifier.

Nous distinguons ainsi des erreurs « intra-linguales » qui renvoient à l'application d'une règle spécifique à une classe du discours dans une autre ou à l'intérieur d'une même classe au sein d'une même langue. Et des erreurs interlinguales, celle-ci réfère principalement à l'implication de la langue maternelle et la langue étrangère. Selon R.GALISON : « *le concept d'inter langue recouvre toutes les étapes qui permettent à un apprenant de passer d'un état de langue étrangère- proche de sa langue maternelle- à un état de cette même langue-état voisin de langue d'un natif* » (1991 : 33).

Donc, l'apprenant transpose une règle relevant de sa langue première en langue cible, c'est ce qu'on appelle le phénomène d'interférence.

1.8.2. Les interférences linguistiques

Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage Larousse définit les interférences comme suit : « *On dit qu'il ya interférences quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B* » (1999 : 252).

Dès lors, l'interférence peut être considérée comme un phénomène résultant du contact de deux ou de plusieurs langues, plus précisément ce sont les changements engendrés au cours de l'apprentissage de la langue cible tout en référant aux langues déjà acquises.

Selon U.WEINREICH, « *le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résultent de l'introduction d'éléments étrangères dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble de systèmes phonologiques, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines de vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.* » (1996 :23).

D'un autre côté, F.DEBYSER définit l'interférence selon trois points de vue, qui nous semblent intéressants pour notre travail de recherche :

D'abord, « *d'un point de vue psychologique : l'interférence a pu être considérée comme une contamination de comportements* ».

Ensuite, « *d'un point de vue linguistique, l'interférence est définie comme un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues* ».

Enfin, « *du point de vue de la pédagogie des langues vivantes, l'interférence est un type particulier de faute que commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle* » (1976 :34-35).

À partir de ces définitions, nous pouvons dire que l'interférence est un phénomène qui circule au sein des classes du cycle moyen, du fait, que notre contexte linguistique détient plusieurs langues différentes, ce qui pousse les apprenants du FLE à commettre des erreurs et

à employer des traits linguistiques appartenant à leur langue maternelle (arabe, kabyle) dans leurs productions écrites et même orales.

1.8.2.1. Les types d'interférences

A. Interférences phonétiques

Nous désignerons généralement par interférence phonétique, l'usage des traits phoniques ou des sons propres à la langue maternelle pendant les productions langagières en langue d'apprentissage. Autrement dit, ce sont les difficultés de prononciation que commet l'interlocuteur dans la langue cible à cause de l'influence de la langue première.

Pour M. BLANC : « *Il ya une interférence phonétique lorsqu'un bilingue utilise, dans la langue active, des sons de l'autre langue, elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte ; elle permet souvent d'identifier comme tel un locuteur étranger* » (1998 : 178).

Après avoir effectué nos séances d'observation, nous avons remarqué que les apprenants du FLE font souvent recours à leurs langues acquises, soit le berbère comme langue maternelle ou encore l'arabe classique comme première langue de scolarisation. En effet, ce recours est dû à la pauvreté du système phonique dont disposent ces deux langues par rapport à celui de français (l'arabe comporte que trois voyelles orales, le berbère possède ainsi six voyelles, tandis que le français en détient seize).

B. Les interférences lexicales

M. BLANC définit l'interférence lexicale comme suit « *On parlera d'interférence lexicale lorsque le locuteur, remplace de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue* » (1998 :179).

Selon M.J.HAMEL et J.MILIĆEVIĆ : « *Tout emploi inapproprié d'une lexie L ayant comme cause des connaissances insuffisantes de ses propriétés sémantiques, formelles et/ou de concurrence. Un emploi est jugé inapproprié s'il mène à l'agrammaticalité, mais aussi s'il résulte en une maladresse* » (2005 :29).

Cela dit, l'apprenant transpose un mot de sa langue maternelle en langue cible, donc, elle renvoie au mauvais usage du lexique en français à la place d'un autre par le biais de la traduction en sa langue maternelle.

C. Les interférences sémantiques

Concernent l'emploi des mots en L2 dont le sens correspond à L1. De ce fait, ce type d'interférences est du à l'usage des mots ambigus à titre illustratif : les homonymes et la polysémie. Effectivement, l'interférence sémantique abuse le sens de l'énoncé.

D. Les interférences grammaticales/morphosyntaxiques

Dans ce type d'interférence, l'apprenant produit en L2 (français langue étrangère) selon la structure syntaxique de L1 (langue maternelle). M. BLANC note à ce sujet :

« L'interférence grammaticale suppose que le locuteur utilise dans une langue certaines structures de l'autre. Elle existe pour les aspects de la syntaxe : l'ordre, l'usage des pronoms, des déterminants, des prépositions, les accords, le temps(...) » (ibid.).

L'interférence grammaticale renvoie à l'emploi des composantes de la langue maternelle en les calquant sur la langue d'apprentissage (l'accord en genre et en nombre, la conjugaison...etc.).

Conclusion

Tout au long de cet angle théorique, nous avons essayé de rapporter, à travers la consultation de différents ouvrages, articles, thèses et bien d'autres références, plusieurs avis sur les concepts en relation avec notre sujet de recherche, sur lesquels nous nous appuyerons lors du prochain chapitre, qui sera d'ordre analytique.

Chapitre 02

Analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

Introduction

Lors du premier chapitre, nous avons essayé de mettre le point sur les divers concepts et notions théoriques qui entourent notre thème de recherche. Dans ce deuxième chapitre, il s'agit d'aborder le volet pratique de notre travail, à travers lequel nous allons pencher sur deux angles, l'un sera d'ordre descriptif, tandis que l'autre visera l'analyse et l'interprétation des données recueillies lors de notre enquête, qui sera à son tour composée d'un questionnaire adressé aux enseignants du FLE et de dix séances d'observation.

Dans un premier lieu, nous ferons en sorte de déterminer la méthodologie suivie lors de notre enquête, les outils de recueil des données, de décrire ainsi le lieu de notre enquête, et enfin nous rapporterons quelques embûches rencontrées sur le terrain.

Dans un second lieu, nous nous appuyons sur l'analyse des données récoltés sur le terrain afin de répondre à notre problématique de départ.

2.1. Aspect descriptif et méthodologique

2.1.1 . La méthodologie de travail

Généralement, nous distinguons deux méthodologies de travail de recherche l'une est appelée approche qualitative, tandis que l'autre se nomme approche quantitative.

Au terme de notre étude, nous nous sommes intéressées essentiellement à la seconde procédure (étude quantitative), qui génère des données numériques. En effet, les méthodes quantitatives sont très nombreuses. Pour notre part, nous avons penché vers la technique du questionnaire et d'un sondage pour les grilles d'observation, que nous avons présentées sous forme de tableaux et de graphes. En effet, l'approche quantitative est l'un des moyens les plus efficaces pour obtenir des résultats neutres, pour répondre à nos questionnements de recherche dans le sens où elle nous permettra de mesurer le degré réel de l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du lexique et de la syntaxe du FLE, et d'évaluer avec précision l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à L1.

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

2.1.2 . Les outils du recueil des données

Afin d'effectuer un bon déroulement de la recherche, il est évident de choisir parfaitement un moyen d'investigation. En effet, en sciences humaines, nombreux sont les moyens optés pour la collecte des données. Pour notre part, nous nous sommes dirigées vers deux techniques qui sont essentiellement motivées par plusieurs raisons (les séances d'observation et le questionnaire).

2.1.2.1. Les séances d'observation

Pour déterminer les situations de communications dans lesquelles les apprenants/enseignants se réfèrent à la langue maternelle, nous avons effectué une dizaine de séances d'observation, réalisées durant les cours de français au collège dans tous les niveaux, et cela à travers vingt grilles d'observation dont la moitié est destinée à quatre enseignants et l'autre pour leurs apprenants, accompagnée de prises des notes.

Cependant, la grille que nous avons adoptée est inspirée des travaux de Véronique Castellotti (2001), Danièle Moore (1996) et Maria Causa (1998), repris par M.LAHLAH (2009). Elle se compose essentiellement de plusieurs attitudes, habiletés, situations de communications des enseignants/apprenants, voire leurs interactions, la langue qu'ils emploient entre eux ...etc. Comme notre thème de recherche introduit le recours à la langue maternelle en classe du FLE, donc ces grilles d'observations sont évaluées selon trois langues en présence dans notre terrain d'enquête qui sont : le kabyle, l'arabe et le français ainsi que l'alternance entre eux (français et kabyle, français et arabe et l'alternance des trois langues.

Au cours de nos séances d'observation, nous avons remarqué que les apprenants font souvent recours à la première langue acquise, qu'est le kabyle et parfois à l'arabe classique, qui est leur première langue d'enseignement, dans des situations d'incompréhension ou de blocage, cette stratégie est utilisée même par les enseignants pour expliquer certaines notions ambiguës.

En somme, la grille d'observation constitue un outil qui permet de noter les observations et de compter la présence ou l'absence d'un ensemble de concepts et d'attitudes en cours de FLE. Afin d'aboutir à une évaluation, il faut l'utiliser de façon continue.

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

2.1.2.2. Le questionnaire

Pour apporter une réponse à notre problématique de recherche, nous avons opté pour un autre type d'enquête, en l'occurrence, la technique du questionnaire qui nous avère pareillement nécessaire pour l'obtention des résultats; car, celle-ci se distingue de la précédente (séances d'observation). La distanciation entre l'enquêteur et son informateur joue un certain rôle dans l'objectivité des résultats acquis, dont l'enquêté ne soit pas influencé par son enquêteur au moment de répondre.

Nous avons distribué ce formulaire à vingt enseignants. En bref, notre questionnaire comprend sept questions, entre celles qui sont fermées, de quoi les réponses pouvant être affirmées par un choix positif un « oui » ou bien négatif un « non ». C'est le cas des cinq premières questions, à titre d'exemple : **avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?** Cette question exige une réponse fixée dont l'enquêté doit prendre une position positive ou bien négative.

De même, des questions ouvertes, où l'informateur trouve la liberté de répondre tel qu'il le veut, ou encore exprimer sa propre opinion, c'est le cas des deux dernières questions, à titre d'exemple : **pourquoi à votre avis ?**

Essentiellement, c'est à partir du contenu des réponses des enquêtés que nous analyserons l'impact des langues sources sur l'enseignement et l'apprentissage du lexique et de la syntaxe du FLE dans le cycle moyen.

Au demeurant, l'élaboration et la distribution du questionnaire imposent une réflexion approfondie voir de la quantité et de la qualité des questions choisies. Autrement dit, afin de ne pas blaser les enquêtés et pour répondre à l'ensemble des questions de ce dernier, nous avons estimé préférable pour un court et précis questionnaire. De plus, sa distribution demande beaucoup de temps et une véritable patience comme le souligne L.J.CALVET et P.DUMONT « *La construction du questionnaire est une tâche délicate qui nécessite une bonne préparation, du temps et des moyens* » (1999 :18).

2.1.3. Présentation du lieu de l'enquête

Notre enquête a été réalisée à la wilaya de Béjaia, dans quatre différents collèges. Nous avons distribué une vingtaine de questionnaires, une quinzaine au niveau de trois CEM

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

d'Adekar, à savoir celui d'Azirou Mohand Ouidir, CEM Bousaa Said, CEM Arezki Boudjemaa. Pour ce qui est des cinq questionnaires restants, nous les avons distribués au niveau du collège d'Azouaou Amran au daïra de Tazmalt.

Concernant nos séances d'observation, nous les avons effectuées au CEM d'Azirou Mohand Ouidir, où la majorité des enseignants et des apprenants sont des kabylophones. C'est ce qui explique que les apprenants utilisent leurs connaissances acquises en kabyle dans l'apprentissage du FLE.

2.1.3.1. Déroulement des séances d'observation

Le tableau ci-dessous représente un récapitulatif des dix séances d'observation effectuées dans tous les niveaux du cycle moyen durant les cours du FLE. Ces dix séances rassemblent vingt grilles ; la moitié est destinée aux enseignants et l'autre pour les apprenants. Dans un laps de temps de trois jours (du trois au six avril), ces séances se sont déroulées en une durée d'une heure chacune. De plus, lors de notre enquête par observation, nous avons assisté à diverses activités telles que l'atelier d'écriture et la compréhension de l'écrit dans les classes de deuxième année, l'orthographe avec les premières années, l'expression orale chez les troisièmes années et enfin aux activités de la grammaire et du vocabulaire en classes de quatrième année. À vrai dire, nous n'avons pas eu l'occasion de choisir à quelles activités assistées.

Déroulement des séances d'observation				
	Date	Heure	Lieu	Activité
Séance 01	03/04/2017	08 :00- 9 :00	Classe de 2 ^{ème} AM/A	Atelier d'écriture
Séance 02	03/04/2017	09 :00- 10 :00	Classe de 4 ^{ème} AM/A	Vocabulaire
Séance 03	03/04/2017	10 :00- 11 :00	Classe de 3 ^{ème} AM	Expression orale
Séance 04	03/04/2017	11 :00- 12 :00	Classe de 1 ^{ère} AM/A	Orthographe
Séance 05	03/04/2017	13 :30- 14 :30	Classe de 2 ^{ème} AM/B	Atelier d'écriture

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

Séance 06	03/04/2017	14 :30- 15 :30	Classe de 4 ^{ème}	Grammaire
Séance 07	05/04/2017	08 :00- 09 :00	Classe de 4 ^{ème} AM/A	Orthographe
Séance 08	05/05/4/2017	09 :00- 10 :00	Classe de 4 ^e AM/B	Grammaire
Séance 09	06/04/2017	13 :30- 14 :30	Classe de 2 ^{ème} AM/B	Compréhension de l'écrit
Séance 10	06/04/2017	14 :30- 15 :30	Classe de 1 ^{ère} AM/B	Orthographe

Tableau N°01(représentatif de déroulement des séances d'observation)

2.1.4. Les embûches rencontrées lors de cette enquête

Afin d'accéder à notre objectif, nous avons dû faire face à un certains nombre de difficultés qu'il fallait dévier et gérer.

En effet, nombreux sont les obstacles que nous avons rencontrés lors de la réalisation de notre enquête, nous pouvons citer d'abord, celui de la distribution du questionnaire, où nous avons été obligés de nous déplacer entre quatre collèges afin d'élargir le nombre d'informateurs. Pour ce qui est de la collecte du questionnaire, nous avons attendu une semaine pour les récupérer. En revanche, même avec cette longue durée il y a ceux qui ont dépassé plus de quinze jours pour les remettre, chose qui nous a causé un énorme retard pour son interprétation. Ensuite, il y a eu des pertes de certains questionnaires de la part des enseignants, de ce fait, nous n'avons pu collecter que dix-sept parmi les vingt que nous avons distribués. Finalement, pour les séances d'observations, nous avons remarqué une certaine méfiance chez certains enseignants que nous avons sollicités afin d'assister à leurs cours. Au définitif, malgré tous ces obstacles du terrain d'enquête, notre motivation est restée absolument intacte.

2.2. Aspect analytique

2.2.1. Analyse des deux grilles d'observation

Dans cette première partie et dans le but de donner une bonne organisation pour notre travail de recherche, nous avons réparti nos vingt grilles d'observation en deux seulement, et cela sous forme de tableaux, l'un sera réservé à l'analyse des grilles d'observation

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

« enseignants », et l'autre à celles des « apprenants ». De plus, nous avons établi pour chacune une représentation graphique.

Le principal objectif que nous visons dans notre analyse des deux grilles est la situation de communication où les enseignants et leurs apprenants sont face à des situations de mélange des codes en classe du FLE et de confirmer s'il y a recours à L1.

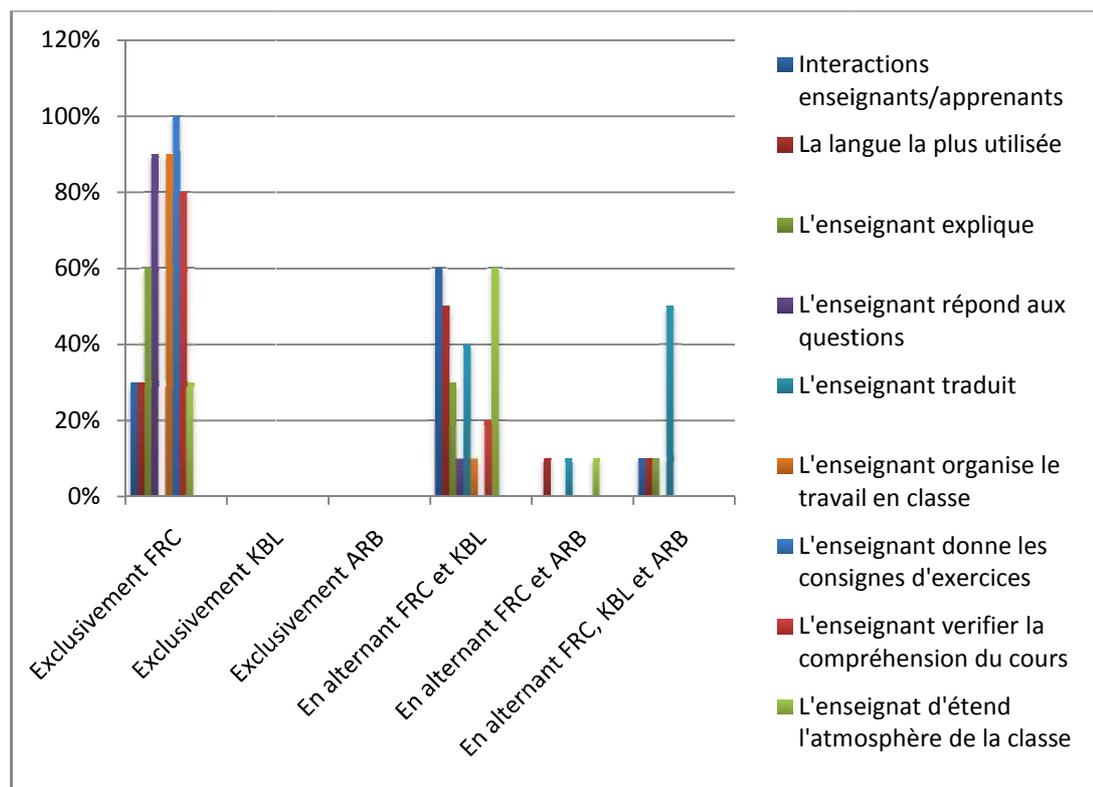
2.2.1.1. Grille de synthèse « enseignants »

« **Graphe (français : FRC, arabe : ARB, kabyle : KBL) »**

	Exclusivement en FRC	Exclusivement en KBL	Exclusivement en ARB	En alternant FRC et KBL	En alternant FRC et ARB	En alternant FRC KBL et ARB
A. Les interactions enseignants/ apprenants	30%	0%	0%	60%	0%	10%
B. La langue la plus utilisée	30%	0%	0%	50%	10%	10%
C. L'enseignant Explique	60%	0%	0%	30%	0%	10%
D. L'enseignant répond aux questions	90%	0%	0%	10%	0%	0%
E. L'enseignant traduit	0%	0%	0%	40%	10%	50%
F. L'enseignant organise le travail en classe	90%	0%	0%	10%	0%	0%
G. L'enseignant donne les consignes d'exercices	100%	0%	0%	0%	0%	0%
H. L'enseignant vérifier la compréhension du cours	80%	0%	0%	20%	0%	0%
I. L'enseignant détend l'atmosphère de la classe	30%	0%	0%	60%	10%	0%

Tableau N° 02 (représentatif de la grille de synthèse enseignants)

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude



-Interprétation de la Figure N° 01 (représente la grille de synthèse enseignants)

À travers nos dix séances d'observation et à la lecture des chiffres du tableau ci-dessus, nous notons tout d'abord, que la langue maternelle des enseignants est essentiellement présente dans leurs interactions avec leurs apprenants, tout en alternant le kabyle avec le français à un taux de 60%, suivi par un pourcentage de 30% de ces interactions uniquement en langue française et un pourcentage de 10% en alternant les trois langues en présence dans les classes du FLE (le français, le kabyle et l'arabe classique).

Quant à la langue la plus utilisée, nous remarquons que l'alternance français/ kabyle marque un pourcentage de 50%. Tandis que, 30% des enseignants usent seulement le français. Ainsi que 10% alternent, le français avec l'arabe et 10% mélangent les trois langues. Concernant l'explication du cours, les enseignants utilisent exclusivement le français à un taux de 60%, alors que 30% d'entre eux alternent le français/kabyle et d'autres mélangent les trois langues à la fois à un taux qui se résume à 10%.

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

Pour ce qui est des réponses des enseignants aux questions de leurs apprenants, elles se manifestent en français avec un pourcentage de 80%, en français/ kabyle c'est 10% et il en va de même pour l'alternance français/kabyle et arabe.

Nous voyons aussi que les enseignants se dirigent vers la traduction français/kabyle/arabe avec un taux de 50%, lorsqu'il s'agit d'une lexie incompréhensible. Mais aussi, ils font appel à l'alternance français/kabyle avec un taux de 40% ou encore français/arabe classique à 10%. En outre, pour des situations comme l'organisation du travail en classe, les enseignants usent fréquemment le français à un taux de 90% et parfois l'alternance du français/kabyle à un pourcentage de 10%. Cependant, pour ce qui concerne l'explication des consignes d'exercices, les enseignants utilisent exclusivement le français.

Revenons à la vérification de la compréhension du cours où 80% des enseignants emploient constamment la langue française et 20% alternent français/kabyle. De plus, ce mélange des codes est largement utilisé dans le but de détendre l'atmosphère en classe, soit un taux de 60% se font par l'alternance français/kabyle, tandis que 30% se font en langue française. En revanche, l'usage exclusif du kabyle et de l'arabe est exclu dans toutes les situations.

D'après les séances d'observation réalisées avec les quatre enseignants, nous avons pu noter que la langue maternelle est constamment employée dans chaque cours, ce qu'on appelle le phénomène « d'alternance des langues » appelé fréquemment « code switching ». Ainsi, nous avons eu la chance de noter quelques exemples concernant le changement des codes, nous allons les illustrer ci-dessous tout en utilisant les abréviations *ENS* pour enseignant et *APP* pour apprenant.

Exemple N° 01 (Niveau 2^{ème} AM, séance d'atelier d'écriture)

-ENS : comment on appelle le laboureur en arabe ?

-ENS : Pas de réponses !....., c'est /*fellah* /.

Exemple N° 02 (Niveau 1^{ère} AM, séance d'orthographe).

-ENS: Vous connaissez qu'est-ce que c'est le littorale ?

-APP : Non monsieur.

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

-ENS: en kabyle /d –Essahel/, et les villes côtières ?

-ENS : je peux vous aider un peu, c'est comme Ait-Mendil, Tichi, Bolimate...etc.

-APP : monsieur c'est la plage ?

-ENS : non, /d el modon el sahileya/, c'est bon !/tfahmem ?/.

-APP : oui monsieur /dayen nefhem/.

Dans les exemples ci-dessus, nous remarquons nettement que les enseignants font appel au changement des codes dans l'explication du cours, afin de faciliter la compréhension et d'encourager l'apprentissage. De plus, les enseignants emploient certains mots en langue maternelle kabyle tels que « *tfahmem* » (*est-ce que vous avez compris ?*) dans le but d'assurer la transmission du message et encore pour attirer l'attention des apprenants.

2.2.1.2. Grille de synthèse « apprenants »

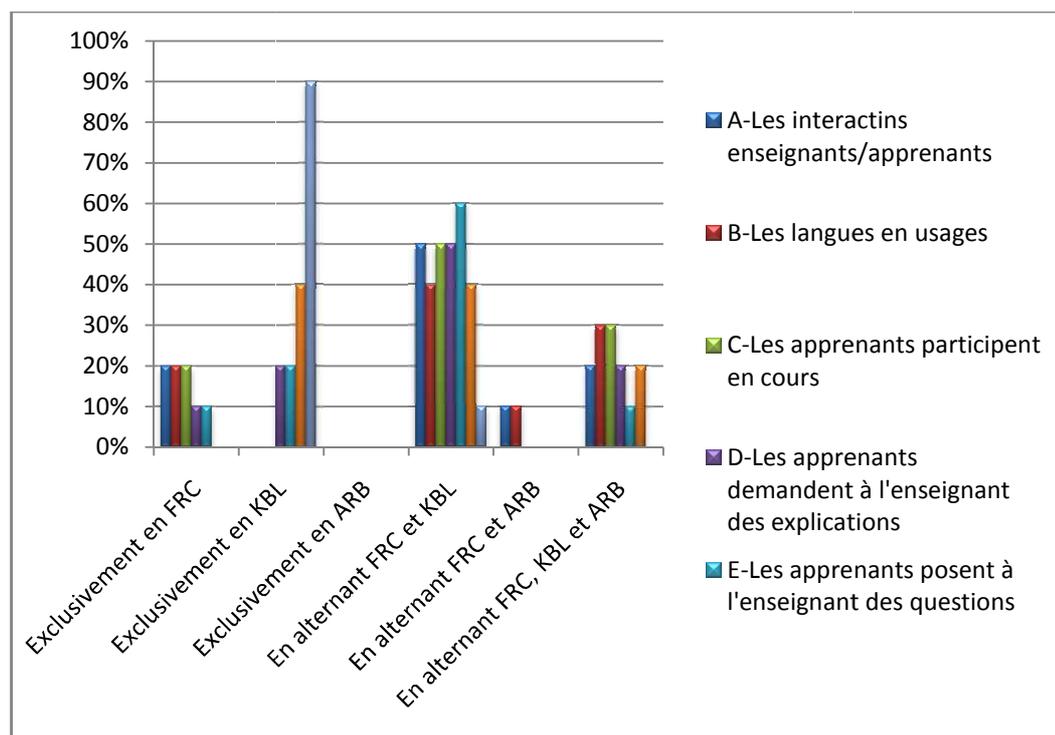
« Graphes (français : FRC, arabe : ARB, kabyle : KBL) ».

	Exclusivement en FRC	Exclusivement en KBL	Exclusivement en ARB	En alternant FRC et KBL	En alternant FRC et ARB	En alternant FRC KBL et ARB
A. Les interactions enseignants/ apprenants	30%	0%	0%	60%	0%	10%
B. Les langues les plus utilisées	30%	0%	0%	50%	10%	10%
C. L'enseignant Explique	60%	0%	0%	30%	0%	10%
D. L'enseignant répond aux questions	90%	0%	0%	10%	0%	0%
E. L'enseignant traduit	0%	0%	0%	40%	10%	50%
F. L'enseignant organise le travail en classe	90%	0%	0%	10%	0%	0%
G. L'enseignant donne les consignes d'exercices	100%	0%	0%	0%	0%	0%
H. L'enseignant vérifie la compréhension du cours	80%	0%	0%	20%	0%	0%

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

I.L'enseignant détend l'atmosphère de la classe	30%	0%	0%	60%	10%	0%
---	-----	----	----	-----	-----	----

Tableau N° 03 (tableau représentatif de la grille de synthèse apprenants)



-Interprétation de la figure N° 02 (représente la grille de synthèse apprenants)

Dans cette seconde grille qui englobe l'ensemble des autres grilles destinées aux apprenants, et d'après les séances d'observation effectuées dans les différentes classes du cycle moyen, nous avons pu remarquer que la majorité des apprenants utilisent à la fois les trois langues en présence en classe du FLE, à savoir le français qui est la langue cible des apprenants, le kabyle comme langue maternelle de la totalité et l'arabe classique en tant que première langue d'enseignement. Si nous observons les données représentées en haut, nous confirmons de prime abord que les interactions des apprenants avec leurs enseignants tracent des pourcentages différents quant aux langues en présence. De quoi, ils alternent 50% en français/kabyle, 20% des trois langues en présence, le même pourcentage pour le français et 10% de l'alternance entre le français et l'arabe.

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

Ensuite, nous observons que les apprenants mélangent le français/kabyle et l'arabe classique à chaque prise de parole. En effet, 40% des apprenants usent le français/kabyle. Ainsi que, 30% alternent les trois langues qui coexistent au sein de la classe du FLE, et 20% utilisent exclusivement le français, comme nous remarquons que 10% d'apprenants alternent le français/arabe classique.

De plus, nous relevons que les participations des apprenants en cours se font par l'alternance du français /kabyle à un pourcentage de 50%, aussi un taux de 30% tout en alternant le français/kabyle et arabe tandis que 20% des apprenants participent uniquement en français, car leur niveau est supérieur par rapport aux autres.

Au sujet de la demande d'explications à l'enseignant, nous soulignons que les apprenants mélangent le français avec le dialecte kabyle à un taux qui se résume à 50%, 20% encore de mélange des trois langues. De même, 20% des apprenants demandent des explications uniquement en kabyle et 10% exclusivement en français.

Les apprenants posent à l'enseignant des questions en alternance kabyle/français à un pourcentage de 60%, purement en kabyle à un taux de 20%, 10% seulement en français et les 10% qui restent, mêlent le français/kabyle et arabe.

Dans les résultats de la grille ci-dessus, nous avons remarqué que les apprenants demandent à l'enseignant de leurs traduire en kabyle/ français à un chiffre de 40%, en kabyle toujours 40% et 20% en alternance des trois langues en présence dans le cours du FLE. Enfin, nous notons que la totalité des apprenants est des kabylophones, du fait qu'ils communiquent entre eux en kabyle avec un pourcentage de 90% et le reste du taux renvoie à l'alternance kabyle/français.

En outre, il est nécessaire d'ajouter que ce métissage des langues ou d'alternance des codes est dû à la pauvreté du lexique et aux situations de blocage des apprenants en langue française, voire même d'autres facteurs que nous avons remarqué lors de nos séances d'observation qui jouent un rôle très important dans ce recours, surtout chez les élèves ayant un niveau faible tel que la peur de prendre la parole face à leurs camarades, et évidemment d'être en situation de moquerie.

Néanmoins, nous pouvons noter que les apprenants du moyen se réfèrent à la langue maternelle en classe de langue étrangère, car elle présente un rôle assez important pour eux,

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

du fait qu'elle se considère comme l'une des stratégies d'apprentissage qui facilite le déroulement de la communication en classe, et aide aussi à la compréhension.

Enfin, pour donner plus d'éclaircissement à notre analyse, nous citerons quelques exemples concernant le changement des codes de la part des apprenants en classe du FLE.

Exemples N°03 (Niveau 2^{ème} AM, séance d'atelier d'écriture)

-ENS : vous savez c'est quoi le renard, et le corbeau c'est quoi ?

-APP 01: Madame c'est /tagarfa/

-APP 02: /El ghorabe/

-ENS: oui, mais explique en français?

-APP 03 : un gros oiseau /d abarkan/

-ENS : oui c'est un gros oiseau à plumage noir et au bec fort et noir.

Dans cet exemple, nous observons de prime abord que l'enseignant a demandé aux élèves de décrire le corbeau, ces derniers ont répondu directement en langue maternelle le kabyle « *tagarfa* » et en arabe classique « *el ghorabe* », sans préparation préalable pour expliquer le mot en ces deux langues. En suite, nous percevons que l'enseignant autorise l'emploi de la langue maternelle par ses apprenants, mais il exige des régulations pédagogiques telles que : « *oui, mais explique en français* ».

Exemple N°04 (Niveau 4^{ème} AM, séance du vocabulaire)

-ENS : qui peut nous dire c'est quoi la métaphore ?

-APP:/tachbih baligh/

-ENS : Oui

-APP 01 : Madame /qabih / c'est Antipathique non !

-ENS : Oui, exactement.

-ENS : comment on appelle Constantine ?

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

-APP 02: /Madinat el djosor el mo3alaqa/

-ENS : Oui, mais s'il vous plaît en français, comment on l'appelle ?

-APP 02: c'est la ville des ponts suspendus.

Nous remarquons dans l'exemple indiqué ci-dessus, que les apprenants recourent souvent à la langue maternelle afin de valider leurs réponses par leur enseignant, ce qu'on appelle l'alternance tremplin. Celle-ci est marquée par des pauses comme /qabih c'est.....Antipathique non !/ ou des hésitations comme le montre l'apprenant numéro 02 qui a répondu en arabe classique « *Madinat el djosor el mo3alaqa* », et après avoir confirmé sa réponse par l'enseignant, il la reformuler en L2 « *c'est la ville des ponts suspendus* ».

Exemple N°05 (Niveau 3^{ème} AM, séance : expression orale)

-APP : monsieur j'ai terminé /la paragraphe/

-ENS : est-ce que c'est « la » ou « le » paragraphe ?

-APP : monsieur /la paragraphe lakhatar s ta3rabt d el fiqra/

-ENS : non ne pensez pas en arabe ou en kabyle pour traduire, vous cherchez dans le dictionnaire si c'est un mot féminin ou masculin pour confirmer votre réponse.

Dans ce présent exemple, nous remarquons clairement que les apprenants pensent que le genre des mots est pareil dans toutes les langues, ce qui a poussé l'enseignant à déconseiller de réfléchir en langue source, car cela engendre le phénomène d'interférences linguistiques. Dans notre exemple, il s'agit d'interférences de type morphosyntaxique, car l'apprenant a utilisé les règles grammaticales de la langue source (*la paragraphe*) qui désigne en arabe classique /*el fiqra*/ nom féminin transposé en langue française /*la paragraphe*/ ou lieu de dire /*le paragraphe*/, nom masculin en français. Donc, l'apprenant a confondu entre les genres de ces deux langues.

Comme nous avons observé de prêt une présence vigoureuse d'interférences de type phonétiques, où les apprenants mélangent des sons de leur langue maternelle avec ceux de système phonologique de la langue française ce qui freine d'une part, la situation de communication de fait qu'elle présente un inconvénient pour la prononciation et l'expression des élèves.

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

2.2.1.3. Récapitulatif des deux grilles

Après avoir analysé les deux grilles d'observation « enseignants et apprenants », nous avons confirmé que les langues sources (le kabyle et/ou l'arabe classique) sont omniprésentes dans les classes de français langue étrangère au cycle moyen. Elles sont utilisées de la part des enseignants et leurs apprenants, mais cela à des degrés déferents. Du fait, que les enseignants font rarement le recours à ce procédé, et cela dans le but d'attester une meilleure compréhension de leurs cours, d'assurer l'intercompréhension et de faciliter la communication au sein de leurs classes. Cependant, les enseignants ont recours au dialecte kabyle afin de donner des consignes ou des recommandations; parfois dans le but de détendre l'atmosphère dans la classe et encourager les apprenants en les remerciant. Mais aussi, afin de donner des illustrations sous forme de traductions. Pour ce qui est de l'arabe classique, elle est employée pour expliquer certaines lexies par traduction et parfois pour donner des exemples. En effet, le rôle de l'enseignant ne se limite pas uniquement à celui de pédagogue, mais il doit agir comme un guide qui facilite la compréhension de ses apprenants.

Quant aux apprenants, ils alternent souvent le français avec leurs langues sources dans leurs cours du FLE pour annoncer des difficultés d'ordre lexical dans la mesure où la langue source est considérée comme étant un outil d'aide qui leur facilite la communication. Effectivement, les élèves alternent le français, le kabyle et l'arabe classique pour dépasser les obstacles ou encore pour lever les ambigüités retrouvées dans l'apprentissage du FLE. En bref, nous pouvons dire que les apprenants construisent une passerelle en utilisant la langue maternelle pour communiquer en langue cible.

2.2.2. Analyse et interprétation des réponses du questionnaire destiné aux enseignants

Dans cette seconde partie et afin d'apporter plus d'éclaircissement à notre analyse, nous allons donner les réponses aux questionnaires distribués sous forme de tableaux suivis des graphes. Ainsi, nous soulignons que les justifications seront transcrites telles qu'elles sont données par les enquêtés.

Question N°1 : Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle	Arabe	Français
94.12%	5.88%	0%

Tableau N° 04 (tableau représentatif des taux de la langue maternelle des enseignants)

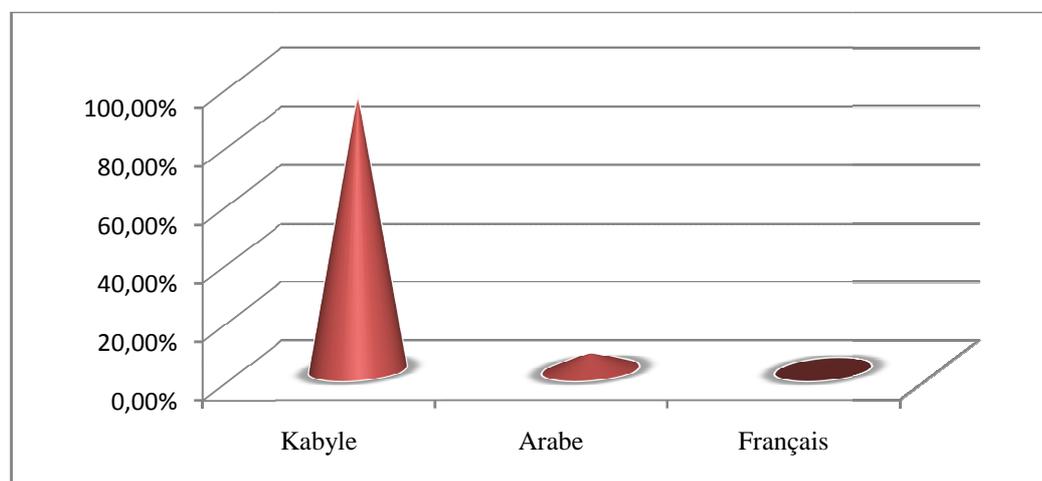


Figure N° 03 (représente les taux de la langue maternelle des enseignants)

La première chose que nous remarquons lorsque nous jetons un coup d'œil sur le tableau et à la représentation graphique ci-dessus ; c'est que 94,12% de nos informateurs (enseignants de la langue française) ont comme langue maternelle le kabyle, suivi par un pourcentage de 5,88% qui représente un enseignant sur dix-sept ayant l'arabe en tant que sa première langue acquise. En effet, le taux élevé de la langue kabyle pourrait favoriser davantage le recours à la langue maternelle en classe du FLE, cela est confirmé même par les résultats obtenus dans la grille d'observation des enseignants. Autrement dit, 60% des interactions entre enseignants et apprenants se font par l'alternance des deux langues (français et kabyle).

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

Question N°02 : Avez- vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui	Non
82.36%	17.64%

Tableau N° 05 (représentatif des taux du recours à la langue maternelle par les enseignants du FLE)

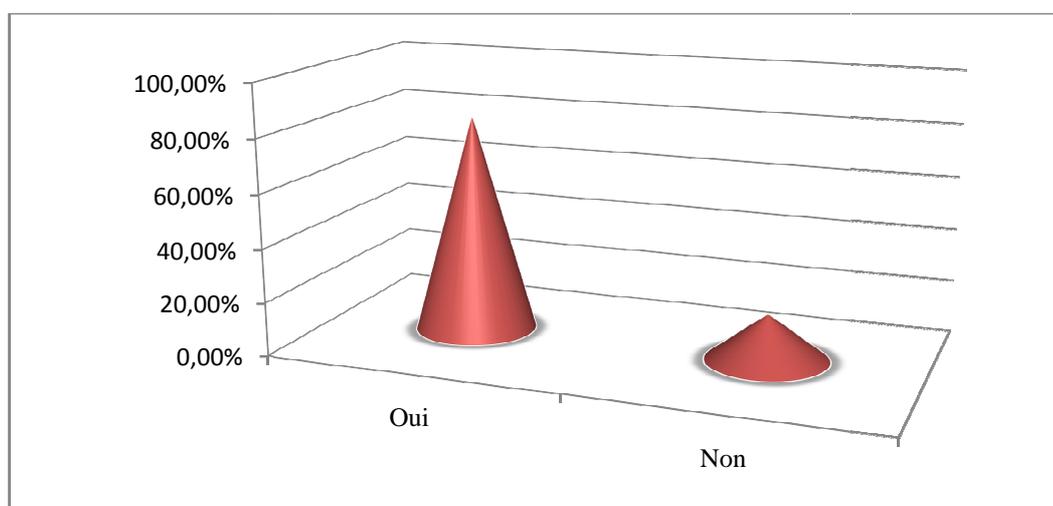


Figure N° 04 (représente les taux du recours à la langue maternelle par les enseignants du FLE)

À la lecture de cette représentation graphique et du tableau ci-dessus, nous constatons que 82,36% de nos informateurs ont coché la case « oui », et un nombre peu élevé de 17,64% a répondu par « non », cela indique absolument que la plupart des enseignants font recours à la langue maternelle dans leurs cours. Effectivement, cela montre la présence du phénomène d'alternance codique au sein de la classe du FLE. Cependant, si nous nous référons à la grille d'observation nous pouvons affirmer cela, car 30% des explications du cours se font par le mélange des deux langues (kabyle et français), et encore par l'alternance des trois langues à un taux de 10%.

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

Question N°03 : Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours	Transmettre le message désiré	Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés	Expliquer certaines normes grammaticales
0%	0%	93.33%	6.67%

Tableau N°06 (représentatif des taux concernant le but du recours à la langue maternelle)

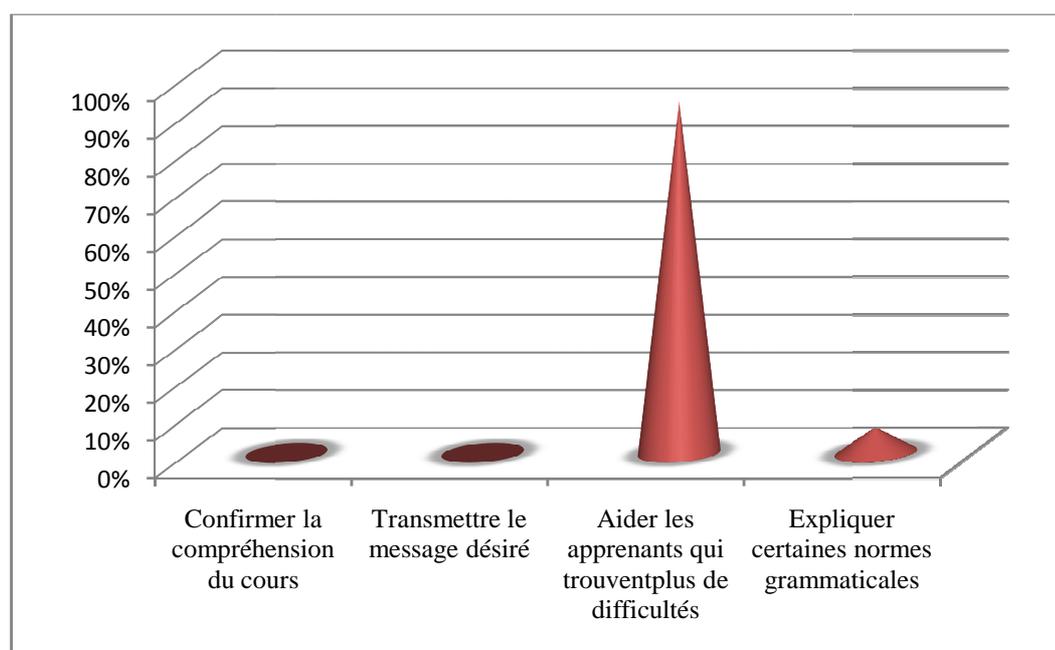


Figure N°05 (représente les pourcentages concernant le but du recours à la langue maternelle des enseignants)

À l'observation des résultats de la troisième question, nous relevons que les enseignants utilisent la langue maternelle dans le but d'aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés à un taux très élevé de 93,33%, équivalent de quatorze enseignants sur quinze. Tandis que la minorité des enseignants soit 6,67% ont répondu à la dernière proposition qui est l'explication de certaines normes grammaticales. En revanche, tous nos informateurs n'ont pas choisi les deux premières propositions (confirmer la compréhension du cours et transmettre le message désiré).

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

À noter, sur dix-sept enseignants ; il n'y a que quinze qui ont répondu à cette question, ce qui nous a poussé à ne pas prendre le nombre total des questionnaires (dix-sept).

Question N°04 : Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française	Langue maternelle	Al alternance des deux langues
11.76	0%	88.24%

Tableau N° 07 (représentatif des taux des langues selon lesquelles les apprenants répondent en situation d'interrogation)

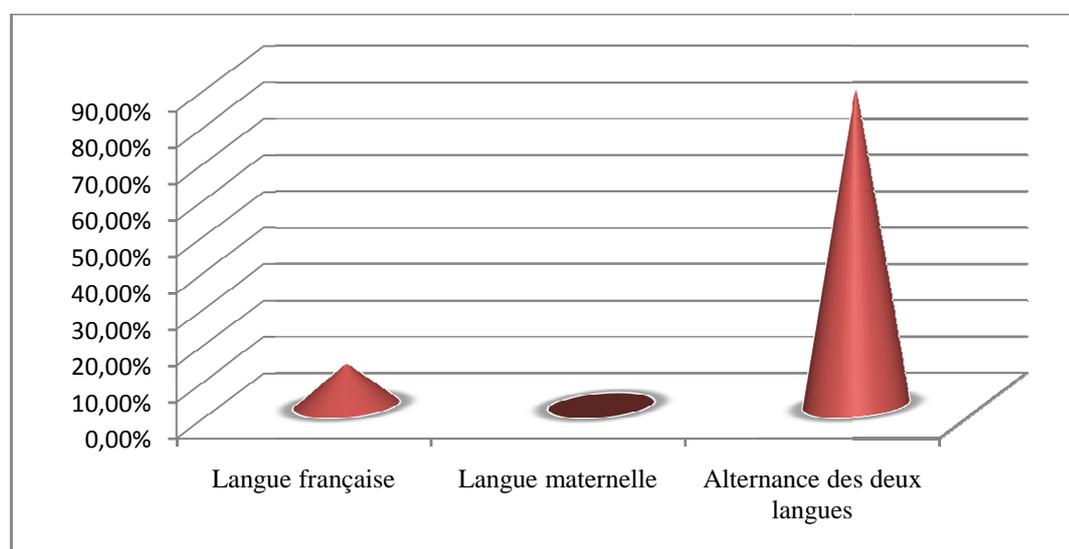


Figure N° 06 (représente les pourcentages des langues selon lesquelles les apprenants répondent en situation d'interrogation)

Si l'on se penche sur la figure et le tableau ci-dessus, nous retrouvons que 88,24% de nos informateurs déclarent que leurs apprenants répondent à leurs questions par l'alternance des deux langues, à savoir la langue française et la langue maternelle. Alors qu'il y a uniquement 11,76% des enseignants qui affirment que leurs apprenants répondent en langue française lorsqu'ils sont face à des situations d'interrogations.

Néanmoins, si nous mettons l'accent sur la grille d'observation des « apprenants », nous confirmons que 20% du taux de la participation des élèves en cours se font par l'alternance du français avec la langue maternelle le kabyle, ou encore l'alternance de la

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

langue française avec les deux langues sources (kabyle et arabe) avec un taux égal. Donc, cela s'explique par le fait que les apprenants du cycle moyen recourent au mélange des codes linguistiques dans les diverses situations de blocage.

Question N°05 : Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui	Non
100%	0%

Tableau N° 08 (représentatif des taux de difficultés que les apprenants trouvent dans leurs activités d'écriture)

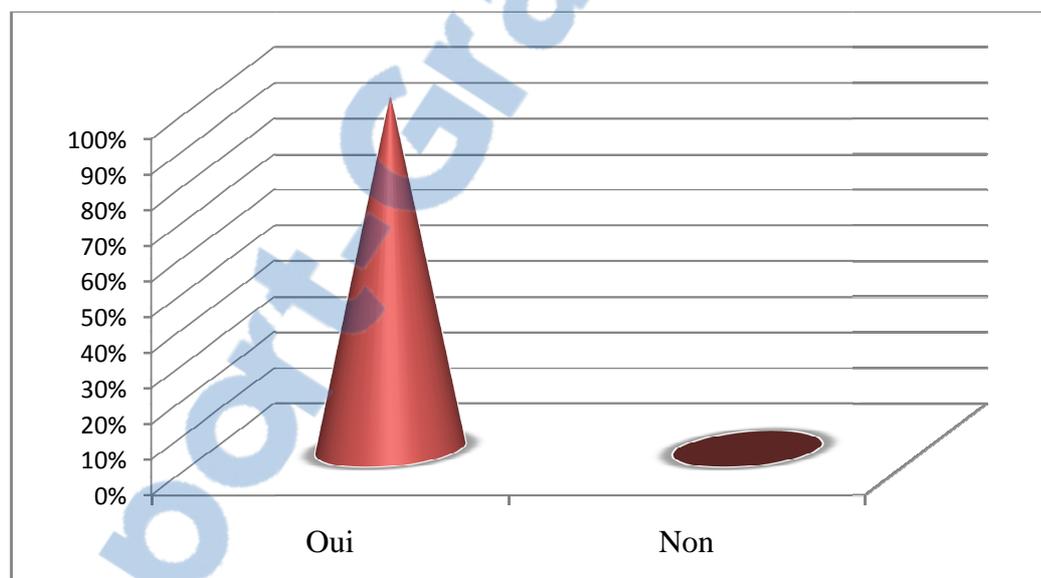


Figure N° 07 (représente si les apprenants trouvent des difficultés dans leurs activités à l'écrit)

À travers les résultats du tableau ci-dessus et de la représentation graphique, nous relevons que la totalité de nos informateurs a répondu par un « oui », avec un taux de 100%. Autant dire que tous les apprenants du moyen trouvent des obstacles en langue française et plus précisément au niveau de l'écrit, chose qui les pousse à penser en leur langue maternelle lors de leurs productions écrites et évidemment à commettre des erreurs.

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales	Grammaticales	Phonétique
58.82%	29.42%	11.76%

Tableau N° 09 (représentatif des taux de type d'activités où les apprenants rencontrent le plus de difficultés)

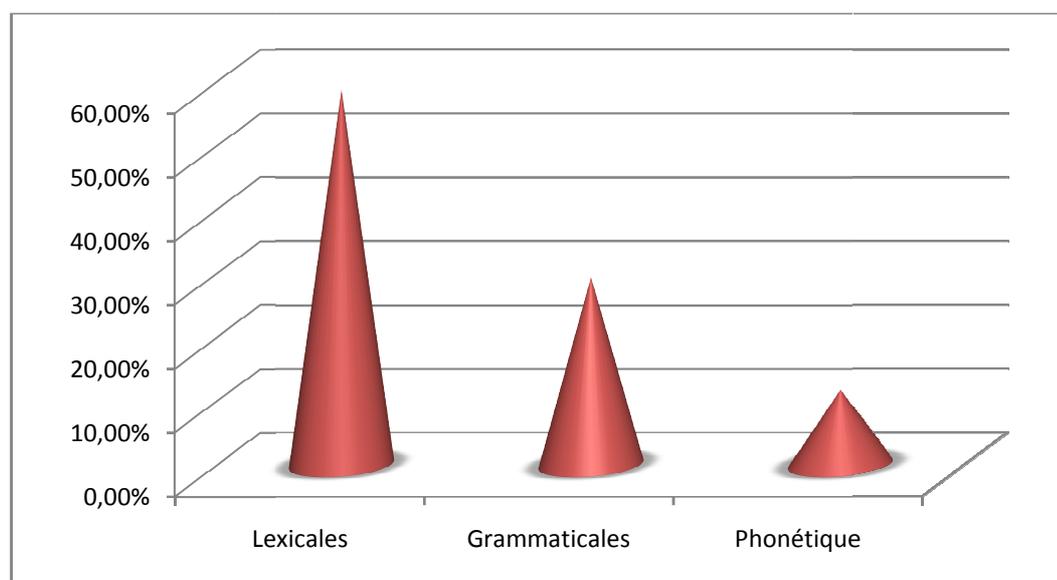


Figure N° 08 (représente les taux de type d'activités dans lesquelles les apprenants rencontrent le plus de difficultés)

Nous constatons clairement à travers les résultats obtenus dans le tableau ci-dessus que la majorité des apprenants rencontrent plus de difficultés dans leurs activités d'ordre lexical. Cela est indiqué par un taux le plus élevé de 58,82% des confirmations à cette proposition. Mais encore, nous soulignons un pourcentage de 29,42% des enseignants qui déclarent que leurs élèves trouvent plus d'obstacles au niveau grammatical. En revanche, un nombre peu important qui se résume à 11,76% de nos informateurs témoigne que les apprenants trouvent plus de difficultés au niveau phonétique.

Compte tenu des résultats de cette question, nous déduisons que l'aspect lexical semble être le plus difficile pour les apprenants du C.E.M, ce qui les incite à entremêler leur propre lexique et celui de la langue cible.

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

Question N°06 : Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

	Enseignement du lexique	Enseignement de la grammaire
	93.33%	6.67%
Pour quelle raison ?	<p>1-Parce que le lexique de l'apprenant est pauvre. Il ne connaît que peu de mots alors on fait appel à la langue maternelle pour faciliter l'apprentissage.</p> <p>2-Quand il s'agit d'expliquer un point, un mot, tellement important à la compréhension, l'enseignant recourt à la langue maternelle, et même parfois l'arabe.</p> <p>3-On fait appel à la langue maternelle pour expliquer des notions, des mots relatifs au lexique, car la compréhension parfois d'un mot facilite l'apprentissage.</p> <p>4-Enseignement du lexique demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle, car les apprenants trouvent des difficultés à connaître/identifier le sens des mots.</p>	-Comme les règles de la grammaire sont abstraites, alors c'est un peu difficile pour un élève au moyen de saisir bien leur fonctionnement si on ne fait pas appel à la langue maternelle.

Tableau N°10 (représentatif des taux des avis et des justifications sur l'aspect qui demande plus de recours à la langue maternelle)

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

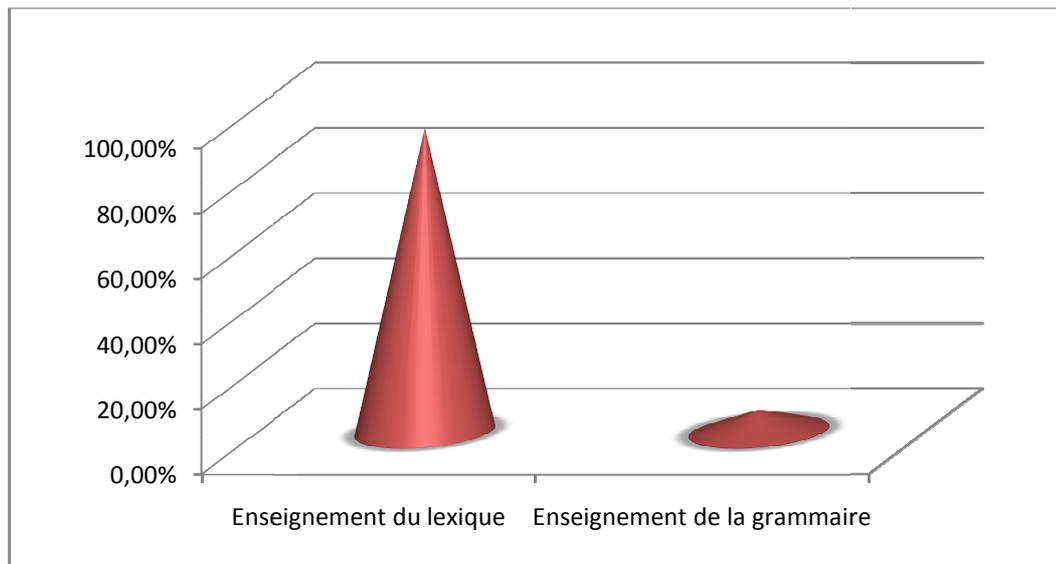


Figure N° 09 (représente des taux concernant l'aspect qui demande beaucoup plus du recours à la langue maternelle)

Face à la lecture des chiffres relatifs aux réponses données à la sixième question et aux justifications qui en sont rapportées, nous prouvons que l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle est celui de l'enseignement du lexique, avec un taux de 93,33%. De ce fait, la majorité des enseignants ont justifié leur choix par le fait que le lexique des apprenants est pauvre, pour expliquer certaines notions, mots et points relatifs au lexique et afin de faciliter la compréhension qu'ils font appel à la langue maternelle. En effet, il n'y a qu'un seul enseignant qui a opté pour le deuxième choix qui est l'enseignement de la grammaire, dans lequel il confirme que : « *Comme les règles de la grammaire sont abstraites, alors c'est un peu difficile pour un élève au moyen de saisir bien leur fonctionnement si on ne fait pas appel à la langue maternelle* »

D'après les réponses apportées par nos enquêtés à cette question et les séances d'observation effectuées, nous pouvons dire que l'enseignement du lexique demande plus de recours à la langue maternelle que celui de la grammaire.

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

Question N°07 : Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

	Positif	Négatif
	41.18%	58.82%
Pourquoi à votre avis ?	1-Elle permet de surmonter certains problèmes avec les apprenants en difficultés et facilite le plus souvent la compréhension.	1-Le recours à la langue maternelle est négatif dans la mesure où l'élève finira par adopter cette tendance ce qui l'induit à des erreurs d'interférences.
	2-Il est très utile de mettre l'accent sur les différences et les similitudes entre deux langues dans le but d'expliquer certaines structures d'une autre langue.	2-Car l'apprenant s'habitue à la facilité et n'essaie pas de s'améliorer. De plus, quand il va rédiger, il pensera toujours dans sa langue maternelle.
		3-Inciter l'apprenant à trouver des combinaisons de la langue à sa portée, selon ses prérequis.
		4-Cela empêche l'apprenant de développer ses compétences dans la langue.

Tableau N° 11 (représentatif des taux des avis et des justifications des enseignants sur le recours à la langue maternelle)

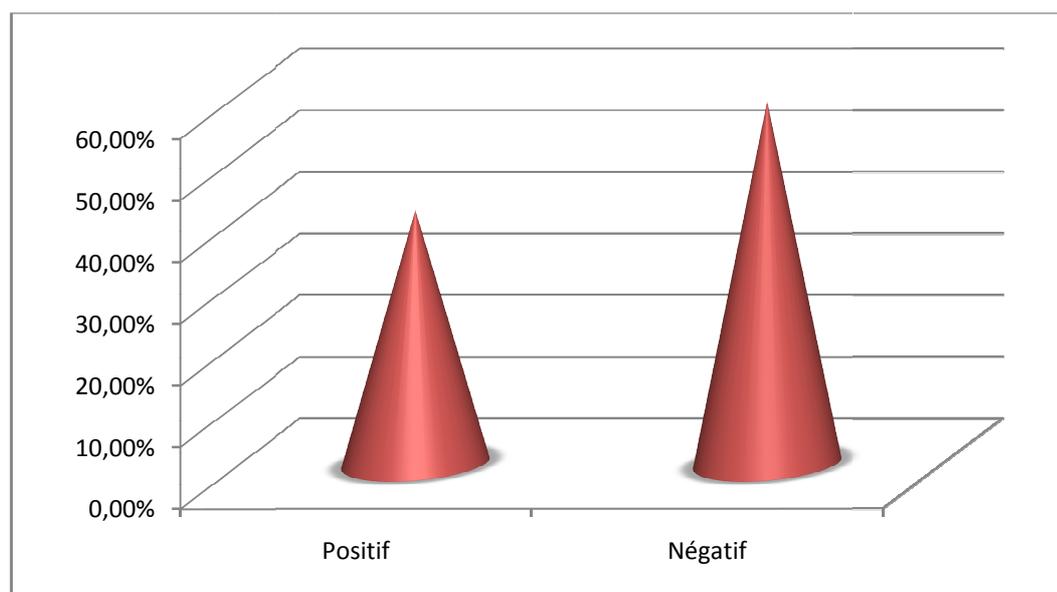


Figure N° 10 (représente les taux et les visions des enseignants sur le phénomène du recours à la langue maternelle)

Nous remarquons dans cette dernière question que 58,82% des enseignants ont affirmé que le recours à la langue maternelle au cours de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du français est négatif du fait que « *Cela empêche l'apprenant de développer ses compétences dans la langue* »(questionnaire) aussi « *... l'élève finira par adopter cette tendance ce qui l'induera à des erreurs d'interférences* »(questionnaire). Par contre, 41,18% d'entre eux affirment qu'il est nécessaire d'utiliser la langue maternelle en classe du FLE. Cela se justifie en effet par le fait que : « *Il est très utile de mettre l'accent sur les différences et les similitudes entre deux langues dans le but d'expliquer certaines structures d'une autre langue* » (questionnaire)

En somme, le recours à la langue maternelle en classe du FLE s'avère, pour certains enseignants, positif, car il facilite l'apprentissage de la langue française. Or, pour la majorité d'entre eux, il est négatif parce qu'il provoque des interférences linguistiques.

2.2.2.1.Synthèse des résultats de l'analyse du questionnaire

Nous déduisons à travers les résultats du questionnaire destiné aux enseignants, que la langue maternelle occupe une place considérable dans une classe du FLE au cycle moyen, réellement elle joue un rôle multiple de fait qu'elle est considérée comme un moyen qui aide dans l'enseignement/apprentissage de la langue cible, un moyen ou encore un outil qui

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

facilite la communication entre l'enseignant et l'apprenant dans les moments d'incompréhensions.

Également, nous avons affirmé que les enseignants font souvent recours aux langues sources pour aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés. De plus, les apprenants alternent fréquemment le français avec leur langue maternelle dans des situations d'interrogations. De plus, ce recours se manifeste beaucoup plus dans l'enseignement du lexique que celui de la grammaire, car les apprenants trouvent plus de difficultés au niveau lexical, et cela se justifie par le manque de savoirs et savoirs faire en langue française (acquis linguistiques et leurs applications).

Enfin, nous avons constaté, d'après certaines réponses des enquêtés, que le recours à la langue maternelle représente un facteur négatif, car l'élève finira par adopter cette tendance ce qui l'induera à commettre des erreurs interférentielles.

2.2.3. Synthèse globale

Nous comptons présenter, dans cette partie une synthèse générale à travers les résultats obtenus dans l'examen du questionnaire et des grilles d'observation sur lesquels nous avons travaillé. En effet, ces deux outils nous ont également conduits à retenir que la place des langues sources (kabyle et arabe classique) est primordiale dans toutes les classes de notre public d'enquête. Aussi, nous avons pu constater qu'elles ont un rôle important pour l'enseignement et l'apprentissage du français langue étrangère, du coup qu'elles facilitent la communication entre les enseignants et les acteurs de la classe, chose qui a poussé les didacticiens à considérer la langue maternelle comme un support qui aide à l'apprentissage d'une langue étrangère.

À l'égard des résultats de cette enquête, nous avons pu remarquer que nos informateurs (apprenants) recourent fréquemment à l'alternance des langues déjà acquises à savoir (la langue kabyle et/ou/l'arabe classique avec la langue française), dont l'unique objectif est de dépasser les obstacles linguistiques rencontrés en L2. Cependant, ce recours incontestable s'explique par le fait que les apprenants ont des connaissances supérieures en L1, un moyen qui leur redonnent plus de liberté pour s'exprimer. Pour leur part, les enseignants alternent le français/kabyle et français/arabe juste pour traduire des mots et des notions ambigües, en vue d'aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés notamment au niveau lexical.

Chapitre II : analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude

En revanche, les enseignants tiennent une position variable sur le recours à la langue maternelle au cours du FLE. On trouve ceux qui portent une vision négative et supportent mal ces intrusions des langues sources, ils perçoivent que cette tendance conduit vers le phénomène d'interférences, ainsi que le contrat pédagogique sera transgressé et ne se manifeste qu'en langue cible, chose que nous avons pu remarquer après avoir analysé le questionnaire. Et ceux qui constatent que ce mélange des codes favorise l'apprentissage de français langue étrangère.

Brièvement, nous pouvons dire que malgré l'importance qu'occupe la langue maternelle dans la transmission du message désiré en classe de langue, elle demeure pour certains enseignants l'une des causes qui empêchent les apprenants à acquérir le système linguistique du FLE.

Conclusion

Finalement, dans ce deuxième chapitre, nous dirons que l'interprétation des séances d'observation effectuées au CEM de Taourirt Ighil, et l'analyse des résultats des questionnaires destinés aux enseignants du FLE qui ont nourri ce chapitre, nous a permis de consolider les hypothèses émises au départ de notre travail de recherche.

Conclusion générale

Conclusion générale

Notre recherche s'inscrit dans un cadre socio-didactique, qui envisage des perspectives à la fois didactiques et sociolinguistiques adéquates. Le principal objectif a été d'affirmer la question de l'impact des langues sources sur les situations d'enseignement/apprentissage du lexique et de la syntaxe du français langue étrangère au collège Azirou Mohand ou Idir, à la wilaya de Béjaia.

De prime abord, nous nous sommes penchées sur les différentes études et théories concernant notre thème de recherche ou plus précisément notre objet d'étude, tout en s'appuyant sur l'ensemble des travaux ayant abordé l'étude de l'impact de la langue maternelle en classe du FLE et un certain nombre d'ouvrages et d'articles. Autrement dit, on a employé ces références afin de construire un cadre conceptuel et pour mieux cerner notre problématique.

En second lieu, l'analyse que nous avons effectuée sur les données recueillies du questionnaire destiné aux enseignants et celles obtenues des séances d'observations, nous a permis davantage de confirmer clairement la coexistence de deux langues principales, le kabyle qui est la langue maternelle de la majorité de notre public visé et/ou l'arabe classique qui est la première langue de scolarisation à côté du français, une langue enseignée en cours. Cette étude atteste que les enseignants recourent à la langue maternelle en vue de débloquent la situation d'incompréhension de leurs apprenants, de même lorsqu'ils croisent un obstacle. Cette tactique a été utilisée aussi de la part des apprenants, dont Cicurel (1994) nomme ce mécanisme « *le schéma facilitateur* ».

Ceci nous a amenées à retenir que la langue maternelle occupe une place prépondérante dans la transmission des savoirs, dans la compréhension et dans la communication au sein de la classe du français langue étrangère ; et cela a été confirmé par un nombre considérable d'enseignants à travers leurs réponses au questionnaire collecté, dont ils témoignent que « *la langue maternelle permet de surmonter certains problèmes avec les apprenants en difficulté et facilite le plus souvent la compréhension du français langue étrangère, car parfois il y a persistance du blocage* ».

Comme notre thème de recherche vise l'impact des langues sources sur l'enseignement/apprentissage du lexique et de la syntaxe du FLE, nous sommes parvenues au fait que l'aspect lexical manifeste le plus du recours que celui de la syntaxe.

Conclusion générale

À ce niveau, la langue maternelle n'est nullement un empêchement au sein d'une classe du FLE, du fait qu'elle présente un moyen et un point sur lequel les enseignants/apprenants s'appuient afin de faciliter la compréhension et de produire librement.

Majoritairement, la référence à la langue maternelle lors des interactions enseignants/apprenants du FLE constitue d'une part, un facteur positif du fait qu'il se conçoit comme l'un des procédés, dont les enseignants et leurs disciples usent afin de communiquer le plus couramment possible entre eux, il fonctionne également tel un appui sur lequel ces derniers se basent dans des situations de blocage. De plus, durant notre enquête nous avons pu remarquer de près que les apprenants du cycle moyen qui dirigent le plus souvent vers l'utilisation de la L1 semblent être ceux qui marquent un manque de bagage en français.

Littéralement, ce recours est envisagé comme un point de départ qui encourage largement l'acquisition des compétences et qui favorise la compréhension orale/écrite. Actuellement, la didactique offre la possibilité de recourir à la langue maternelle ou à une langue déjà acquise au cours de l'enseignement/apprentissage du FLE, car l'élève se sent plus à l'aise lorsqu'il utilise sa L1 pour traduire en L2. Donc, la langue maternelle est un outil qui favorise l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

D'autre part, les résultats que nous avons tirés de notre enquête, nous ont permis de constater que l'usage fréquent de la langue maternelle dans une classe de langue étrangère, influence négativement, du moment qu'elle entraîne des phénomènes sociolangagiers. Citons à titre d'exemple les interférences codiques. En effet, ce recours freine plutôt le processus d'enseignement/ apprentissage du FLE au cycle moyen, et crée une paresse chez l'apprenant, parce qu'il ne fournit aucun effort pour comprendre et produire. Ainsi, lorsqu'il pense en sa première langue acquise, il sera évidemment dans le bain de produire des erreurs. D'ailleurs le nombre d'enseignants qui sont contre le recours à la langue maternelle est plus élevé que ceux qui en sont pour.

D'après cette étude, nous affirmons que les langues déjà acquises participent davantage à l'apprentissage des langues étrangères dans chaque classe de langue et même dans les différents niveaux d'enseignement, allant du primaire jusqu'au supérieur, à condition que l'enseignant trace des limites quant à l'emploi de celle-ci. Elle ne doit être utilisée qu'en moments de besoin afin que l'élève se libère de sa langue maternelle et d'accéder parfaitement à l'acquisition des habilités langagières en langue étrangère.

Conclusion générale

Cependant, comme le recours à la langue source est envisagé par certains, comme une source pénible d'interférences qui influence négativement sur la production des jeunes apprenants du cycle moyen, de nouvelles stratégies visant l'enseignement du français langue étrangère pourraient être envisagées.

En guise de conclusion, même s'il y a des points que nous avons étudiés afin de comprendre l'impact des langues sources sur l'enseignement et l'apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans les classes du cycle moyen, il reste des pistes à exploiter telles que « *L'apport de la langue maternelle dans l'amélioration de la compétence linguistique en FLE chez les apprenants du moyen* ».

À noter que nous sommes parties du constat de l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du lexique et de la syntaxe du FLE, mais après avoir effectué l'enquête du terrain nous avons constaté l'inclusion de l'arabe classique dans l'enseignement et l'apprentissage du FLE, chose qui nous a poussées même à repenser la formulation de notre intitulé de recherche, qui devrait être comme suit « l'impact des langues sources sur l'enseignement/apprentissage du lexique et de la syntaxe du FLE : approche socio-didactique ».

Références bibliographiques

Ouvrages et articles

- AMARA A, 2010, « langue maternelle et langue étrangère en Algérie : conflit ou cohabitation », Synergie Algérie N11.
- AREZKI, A, 2008, « le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien », Université Abderrahmane MIRA (Bejaïa), Algérie.
- AREZKI, D, AMEZIANE, H et GUENDOUZI, A, 2013, « Enseignement et apprentissage des langues étrangères en Algérie », Organisme pilote :CRASC.
- ASSELAH-RAHAL, S et BLANCHET, PH ; 2007, « Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie. Rôles du français en contexte didactique ».2007.
- BAJARD, E, 2001, *Langues rivales*, in le français dans le monde, n°315.
- BESSE H, PORQUIER R, 2009, *Grammaire et didactique de langues* , Ed, LAL.
- BELKACEM, H, 2009, « Les interférences lexicales d'ordre phonétiques dans la production écrite d'élèves de terminales », Synergie Algérie n°4.
- BENAMAR, R, 2014, « La langue maternelle une stratégie pour enseigner la langue étrangère », in MULTILINGUALES n°3-1^{er} semestre.
- BESSAI, B, 2012, « Plurilinguisme et représentation des langues en contact en Algérie », université de Bejaia (Algérie), Synergie Chili n°8-pp.83-94.
- BLANC, M, 1998, *Concept de base de la sociolinguistique*, Paris, Ellipse.
- BLOOMFIELD, L, 1933, *langage*, KLincksieck,Paris.
- CALVET, L-J, 2005, *Que sais-je ?*, *La Sociolinguistique*, Ed, Puf, 5^{eme} édition,
- CALVET, L-J et DUMONT.P, 1999, *L'enquête sociolinguistique*, Paris L'Harmattan.
- CICUREL, F, 1994, *Schéma facilitateur et métalangage dans l'apprentissage d'une langue étrangère*, dans le cahier du français Contemporaine, numéro 1, Simple-Simplification, CREDIF, Didier-Erudition.
- CHAKER, S, 1991, *Manuel de linguistique berbère I*, Bouchène, Alger.

- CHERIGUEN, F, in TEMIM D, 2007, *Nomination et représentation des langues en Algérie. Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, L'Harmattan, Paris.
- DE SAUSSURE.F, 1990, *Cours de linguistique générale*, Essai, Ouvrage présenté par Dalila Morsly, ENAG/EDITIONS.
- EL MISTARI, H ; 2013, « L'enseignement /apprentissage du FLE en Algérie : une nouvelle méthodologie pour quelles pratiques de classe », Université de Sidi Bel Abbès, synergies Algérie n°18, p. 39-51.
- GALISSON, R, 1986, *D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères : Du structuralisme au fonctionnalisme*, CLE international.
- HAMEL, M-J. et Milićević, J, 2005, « A paraître un dictionnaire de reformulation pour les apprenants ».
- Hamers, J-F, 1997, *contact de langues*, in Moreau.M-L (éd) sociolinguistique concepts de base, liège, Mardaga.
- LAHLAH, M, 2009, « L'alternance codique chez les apprenants algériens 6^{ème} année primaire dans le cours de français langue étrangère », Synergies Algérie n°5.
- LUC, C, 1992, *Approche d'une langue étrangère à l'école*. Vol.1 : Perspectives sur l'apprentissage, Paris, INRP.
- MARTENET, A, 1991, *Eléments de linguistique générales*, Armand Colin éditeur, Paris, troisièmes éditions.
- MARÇAIS, W, 1931, « La langue arabe dans l'Afrique du nord », in Revue pédagogique N° 1 ? Alger, p. 401.
- QUEFFELEC A, DERRADJI Y, DEBOV V, SMALI D, DEKDOUK Y et BENCHEFRA, 2002, *Le français en Algérie, lexicque et dynamique des langues*, édition DUC LOT.
- RABADI N, ODEH A, 2010 « L'analyse des erreurs en FLE chez des apprenants jordaniens et bahreïniens », Jordan Journal of Modern Language and literature Vol.2, pp.163-177. Université de Jordanie, Amman, Jordanie.

- SEBBAA, R, 2002, *L'Algérie et la langue française, L'altérité partagée*, édition, DAR EL GHARB.
- WILLIAM.F.MACKEY, 1976, *Bilinguisme et contact de langues*, Edition clicksiek, Paris.

Mémoires

- ANCTIL, D, 2010 « Analyse d'erreurs lexicales d'élèves de 3^e secondaire et description du rapport à l'erreur lexicale d'enseignement de français », thèse de doctorat, université de Montréal.
- AOUNI, T, 2013, « L'impact des interférences de l'arabe sur les activités de l'écrit en FLE et leurs remédiations en classe de première année moyenne ». mémoire de Master, opt: didactique, Université de Béjaia, sous la direction de Mme F.BENAMER BELKACEM.
- BOUBEKER, R, 2015 « L'impact de la langue maternelle sur l'acquisition du FLE cas des apprenants de 1^{ère} AM du CEM de Mouhamed Atmani à M'chouneche wilaya de Biskra », Mémoire de master, opt : didactique des langues-cultures, Université Mohamed KHIDER- Biskra, sous la direction de Mme N.BELAZREG.
- ZABOOT.T, 1989, « Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou », thèse de doctorat, Université de la Sorbonne.

Sitographes

- ALI-BENCHERIF Z, MEHIEDDINE A, 2016, Circula: Revue d'idéologies linguistiques, n°3, « Représentation des langues en contexte plurilingue algérien », disponible sur [Circula.Recherche.usherbrooke. Ca>uploads](http://Circula.Recherche.usherbrooke.Ca>uploads), Url : [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/9691](http://HDL.HANDLE.NET/11143/9691).
- Cadre européen commun de référence pour les langues, 2001, conseil de l'Europe Didier.[En ligne] <http://www.didierfle.com> consulté le 05/03/2017.
- CHAKER, S, « L'officialisation du berbère en Algérie-fictions ou réalité », 2016, in : <https://www.parlementkabyle.com>images> consulté le 16/02/2017.

- Définition de la langue maternelle-concepts et sens <http://lesdefinitions.fr/languematernelle#ixzz2STrhRnu>, consulté le 16/03/2017).
- DEBYSER, F, « La linguistique contrastive et les interférences ». In : Langue française, n°8, 1970. Apprentissage du français langue étrangère. pp.31-61, doi : 10.3406/fr.1970.5527http://www.persee.fr/doc/lfr_0023_8368_1970_num_8_1_5527 consulté le 14/03/2017.
- GEERAERTS, D, VANDELOISE, C, « Grammaire cognitive et sémantique lexicale ». In : Communication, 53,1991.Sémantique cognitive. pp.17-50, disponible sur http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1991_num_53_1_1801 consulté le 4/03/2017.
- HASSANI, Z,2013, « La réforme du système éducatif en Algérie » :[En ligne] <http://Insaniyat.revues.org/14002>, consulté le 27/02/2017.
- La loi d'orientation sur l'éducation nationale n 08 du 23 janvier 2008-chapitre 1, article 02.disponible sur : www.unesco.org>medias>docs.
- Le petit LAROUSSE illustré, 2014, paris Cedex06, www.editions-larousse.fr
- LAROUSSE, F, 2006, « La problématique du plurilinguisme et du pluriculturalisme » DYLANG FRE 2787 CNRS, Université de Rouen disponible sur : http://www.researchgate.net/publication/238658588_La consulté le 07/06/2017.
- POLGUERE, A, 2002, « Notions de base en lexicologie ». Observatoire de Linguistique Sens-Texte, disponible sur http://www.papillondictionary.org/static/info_media/1204011.pdf. Consulté le 13/03/2017.
- SAADI, D, 1995, « Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre des langues ». In : Linx, n°33.Situation du français. pp.129-133 doi :10 . 3406/linx. 1995. 1997 disponible sur http://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1995_num_33_2_1997 consulté le 09/06/2017.
- SCHWARZE, CH : « Introduction à la sémantique lexicales », disponible sur http://books.google.dz/books?id=ph4FicA_yVwC&Ipg=PA1&dq=lexicl+s&%C3%A9n, consulté le 13/03/2017.

- TALEB IBRAHIMI, KH, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues ». <http://anneemaghreb.revues.org/305/#entiers>, consulté le 21/12/2016.
- TATAH, N, 2012, « La compétence bi/plurilingue en classe de langue en Algérie ». Université A. Mira- Bejaia. Disponible sur : www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/13/1/1/1538. consulté le 15/04/2017.

Dictionnaires

- CUQ, J-P, 2003, Dictionnaire de didactique du français, langues étrangère et seconde. Paris, CLE international
- DICTIONNAIRE DE linguistique, Larousse-Bordas/VUEF 2002.
- DICTIONNAIRE de linguistique et des sciences du langage LAROUSSE.1999, paris. CEDEX06.
- DUBOIS.J, 1999, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 66.
- Le petit Robert 1, 1983, DICTIONNAIRE alphabétique et analogique de la langue française. Paris-XI^e.

Index des tableaux

Tableau N°1 : tableau représentatif de déroulement des séances d'observation.....	37
Tableau N°2 : tableau représentatif de la grille de synthèse « enseignants ».....	39
Tableau N°3 : tableau représentatif de la grille de synthèse « apprenants ».....	42
Tableau N°4 : tableau représentatif des taux de la langue maternelle des enseignants.....	48
Tableau N°5 : tableau représentatif des taux du recours à la langue maternelle par les enseignants du FLE.....	49
Tableau N°6 : tableau représentatif des taux concernant le but du recours à la langue maternelle.....	50
Tableau N°7 : tableau représentatif des taux des langues selon lesquelles les apprenants répondent en situation d'interrogation.....	51
Tableau N°8 : tableau représentatif des taux de difficultés que les apprenants trouvent dans leurs activités d'écriture.....	52
Tableau N°9 : tableau représentatif des taux de type d'activités où les apprenants rencontrent le plus de difficultés.....	53
Tableau N°10 : tableau représentatif des taux et des justifications sur l'aspect qui demande plus du recours à la langue maternelle.....	54
Tableau N°11 : tableau représentatif des taux des avis et des justifications des enseignants sur le recours à la langue maternelle.....	56

Index des figures

Figure N°1 : représente la grille de synthèse « enseignants ».....	40
Figure N°2 : représente la grille de synthèse « apprenants ».....	43
Figure N°3 : représente les taux de la langue maternelle des enseignants.....	48
Figure N°4 : représente les taux du recours à la langue maternelle par les enseignants du FLE.....	49
Figure N°5 : représente les pourcentages concernant le but du recours à la langue maternelle des enseignants.....	50
Figure N°6 : représente les pourcentages des langues selon lesquelles les apprenants répondent en situation d'interrogation.....	51
Figure N°7 : représente si les apprenants trouvent des difficultés dans leurs activités à l'écrit.....	52
Figure N°8 : représente les taux de type d'activités dans lesquelles les apprenants rencontrent le plus de difficultés.....	53
Figure N°9 : représente des taux concernant l'aspect qui demande beaucoup plus du recours à la langue maternelle.....	55
Figure N°10 : représente des taux et des visions des enseignants sur le phénomène du recours à la langue maternelle.....	57

Rapport-Gratuit.com

Table des matières

Introduction générale.....	6
Chapitre01 : Cadre conceptuel de l'étude	10
Introduction:.....	11
1.1. Aperçu sur le paysage sociolinguistique algérien	11
1.1.1 La situation des langues en Algérie.	12
a. La langue arabe	12
b. La langue amazighe (berbère)	14
c. La langue française	14
1.2. L'enseignement des langues étrangères en Algérie	15
1.2.1. Le système éducatif algérien	16
1.2.2. Le FLE dans le milieu éducatif	17
1.2.3. Enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE au C.E.M	18
1.3. Définition du concept de la langue	18
1.3.1. La langue maternelle	19
1.3.2. La langue étrangère	20
1.5. La place de la langue maternelle dans l'enseignement.....	21
1.5. Le rôle de la langue maternelle dans la classe du FLE	22
1.6. Cadre conceptuel sociolinguistique	22
1.6.1. le contact des langues	22
1.6.1.1. Le bilinguisme.....	23
1.6.1.2. Le plurilinguisme / multilinguisme	24
1.6.1.3. L'alternance codique	25
1.7. L'importance d'une approche lexico-sémantique	25
1.8. Autour de la linguistique contrastive	27
1.8.1. Distinction erreur/faute.	27
1.8.2. Les interférences linguistiques	29
1.9.2.1. Les types d'interférences.....	30
a. Interférences phonétiques.....	30
b. Les interférences lexicales	30
c. Les interférences sémantiques.....	31
d. Les interférences grammaticales/morphosyntaxique.	31

Conclusion.....	31
Chapitre02 : Analyse des grilles d'observation et du questionnaire d'étude	32
Introduction	33
2.1. Aspect descriptif et méthodologique	33
2.1.1. La méthodologie de travail	33
2.1.2. Les outils de recueil des données	34
2.1.2.1. Les séances d'observation	34
2.1.2.2. Le questionnaire	35
2.1.3. Présentation du lieu de l'enquête	35
2.1.3.1. Déroulement des séances d'observation	36
2.1.4. Les embûches rencontrées lors de cette enquête	37
2.2. Aspect analytique	37
2.2.1. Analyse des deux grilles d'observation	37
2.2.1.1. Grille de synthèse « enseignants »	38
2.2.1.2. Grille de synthèse « apprenants »	41
2.2.1.3. Récapitulatif des deux grille.....	46
2.2.3. Analyse et interprétation des réponses du questionnaire destiné aux enseignants..	46
2.2.4. Synthèse des résultats de l'analyse du questionnaire	56
2.2.5. Synthèse globale.....	57
Conclusion.....	58
Conclusion générale	59
Références bibliographiques	63
Index des tableaux et des figures	69
Tables des matières	72
Annexes	

Annexe

Annexe 1

La grille d'observation destinée aux enseignants

	Exclusivement en FRC	Exclusivement en KBL	Exclusivement en ARB	En alternant FRC et KBL	En alternant FRC et ARB	En alternant FRC KBL et ARB
A. Les interactions enseignants/ apprenants						
B. La langue la plus utilisée						
C. L'enseignant Explique						
D. L'enseignant répond aux questions						
E. L'enseignant traduit						
F. L'enseignant organise le travail en classe						
G. L'enseignant donne les consignes d'exercices						
H. L'enseignant vérifie la compréhension du cours						
I. L'enseignant détend l'atmosphère de la classe						

« Graphe (français : FRC, arabe : ARB, kabyle : KBL) ».

Annexe 2

La grille d'observation destinée aux apprenants

	Exclusivement en FRC	Exclusivement en KBL	Exclusivement en ARB	En alternant FRC et KBL	En alternant FRC et ARB	En alternant FRC KBL et ARB
A. Les Interactions enseignants/ apprenants						
B. La langue la plus utilisée						
C. Les apprenants participent en cours						
D. Les apprenants demandent à l'enseignant des explications						
E. Les apprenants posent à l'enseignant des questions						
F. Les apprenants demandent à l'enseignant de leurs traduire						
G. Les apprenants communiquent entre eux						

« Graphe (français : FRC, arabe : ARB, kabyle : KBL) ».

Annexe 3

Le corpus recueilli lors des séances d'observations (les séances se déroulent sur une durée d'une heure).

Exemple N°1

Date : 03/04/2017

Heure : 08 h 00- 9 h 00

Niveau : 2^{ème} AM

Nombre de présents : 18(9 filles, 9 garçons).

-ENS : comment on appelle le laboureur en arabe ?

-ENS : Pas de réponses !....., c'est /*fellah* /.

Exemple N°2

Date : 03/04/2017

Heure : 11 :00- 12 :00

Niveau : 1^{ère} AM

Nombre de présents : 19 (10 filles, 9 garçons).

-ENS: Vous connaissez qu'est-ce que c'est le littorale ?

-APP : Non monsieur.

-ENS: en kabyle /d –Essahel/, et les villes côtières ?

-ENS : je peux vous aider un peu, c'est comme Ait-Mendil, Tichy, Bolimate...etc.

-APP : monsieur c'est la plage ?

-ENS : non, /d el modon el sahileya/, c'est bon !/tfahmem ?/.

-APP : oui monsieur /dayen nefhem/.

Exemple N°3

Date : 03/04/2017

Heure : 13 h30- 14 h30

Niveau : 2^{ème} AM

Nombre de présents : 18 (10 filles, 8 garçons).

-ENS : vous savez c'est quoi le renard, et le corbeau c'est quoi ?

-APP 01: Madame C'est /tagarfa/

-APP 02: /El ghorabe/

-ENS: oui mais explique en français?

-APP 03 : un gros oiseau /d abarkan/

-ENS : oui c'est un gros oiseau à plumage noir et au bec fort et noir.

Exemple N°4

Date : 03/04/2017

Heure : 09 h 00- 10 h 00

Niveau : 4^{ème} AM

Nombre de présents : 22(13 filles, 9 garçons).

-ENS : qui peut nous dire c'est quoi la métaphore ?

-APP: /*tachbih baligh*/

-ENS : Oui

-APP 01 : Madame /*qabih* / c'est Antipathique non !

-ENS : Oui, exactement.

-ENS : comment on appelle Constantine ?

-APP 02: /*Madinat el djosor el mo3alaqa*/

-ENS : Oui, mais s'il vous plaît en français, comment on l'appelle ?

-APP 02: c'est la ville des ponts suspendus.

Exemple N°5

Date : 03/04/2017

Heure : 10 h 00- 11 h 00

Niveau : 3^{ème} AM

Nombre de présents : 18 (9 filles, 9 garçons).

-APP : monsieur j'ai terminé */la paragraphe/*

-ENS : est-ce que c'est « la » ou « le » paragraphe ?

-APP : monsieur */la paragraphe lakhatar s ta3rabt d el fiqra/*

Annexe 4

Le questionnaire enseignant vierge

Rapport-Gratuit.com

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison?

.....
.....
.....

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

.....
.....
.....

Merci !

Annexe 5

Les réponses des enseignants

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison?

.....
.....
.....

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

..... On enseigne le FLE ;
..... Pas de traduction,
.....

Merci !

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui

Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales

Grammaticales

Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique

Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison?

.....
.....
.....

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif

Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

Car si l'enseignant emploie la langue maternelle, les apprenants le feront aussi. Ainsi, ils ne vont pas améliorer leur niveau. Et ils ne vont pas enrichir leur vocabulaire.
Merci !

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison ?

Le recours à la langue maternelle n'est pas systématique. Très rarement, quand il s'agit d'expliquer un point, un mot, tellement important à la compréhension, l'enseignant recourt à la langue maternelle, et même parfois l'écrit.

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

Le recours à la langue maternelle est négatif dans la mesure où l'élève finira par adopter cette tendance, ce qui l'induit à des erreurs d'interférences.

Merci !

Université Abderrahmane Mira-Bejaia
Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

- Confirmer la compréhension du cours
- Transmettre le message désiré
- Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés
- Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui

Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales

Grammaticales

Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique

Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison ?

*C'est des apprenants débutants (1^{ère} année moyenne)
difficultés d'accéder à des enseignements d'un
niveau supérieur par rapport à leur pré-requis*

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif

Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

*parce que les apprenants
pensent en leur langue maternelle (Kabyle)*

Merci !

Université Abderrahmane Mira-Bejaia
Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison ?

*Le recours à la langue maternelle est plus utilisé en...
... le lexique car l'apprenant dispose d'un lexique pauvre...
Ce qui nous laisse à travailler en langue maternelle...*

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

*Pour ce que, lorsqu'il fait recours à sa langue...
maternelle, il pense en celle-ci. Ce qu'il laisse...
évidemment à produire beaucoup plus d'éléments en langue cible.*

Merci !

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison ?

..... En étudiant des différents rapports.....
..... alors, pour mieux les assimiler, on.....
..... doit faire appel à la langue maternelle.

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

..... Ce recours, n'initie pas l'élève à apprendre
..... une autre langue proprement dit, mais.....
..... il apprend tout à fait de sa langue maternelle.

Merci !

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison ?

... Au primaire, surtout, puisque l'apprenant n'a pas encore la compétence de comprendre tous les termes qu'utilise son enseignant.

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

... Car l'apprenant s'habitue à la facilité et n'essaie pas de s'améliorer. De plus, quand il va rédiger, il pensera toujours dans sa langue maternelle.

Merci !

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés *rarement*

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison ?

..... L'apprenant n'a pas un lexique riche.....
.....
.....

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

..... Inciter l'apprenant à trouver des.....
..... combinaisons de la langue à sa portée.....
..... selon ses pré-requis.....

Merci !

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison ?

..... Pour comprendre le sens de certains mots, mais
..... pas tout le temps, c-à-d. on l'explique pas tout en
..... kabyle

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

..... Le recours à la langue maternelle ne favorise pas la
..... pensée dans la langue étrangère aussi son
..... apprentissage

Merci !

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison?

..... Les mots difficiles, on peut les expliquer en
..... Kabyle
.....

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

..... La maîtrise d'une langue dépend de sa
..... pratique
.....

Merci !

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison ?

..... Car l'élève étudie les différents types.....
..... de rapport (il confond entre eux) alors, des.....
..... fois c'est une obligation de faire recours à la langue
maternelle.

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

..... Car ce recours n'invite pas l'élève à.....
..... apprendre une autre langue proprement dit mais
..... il l'apprendrait à sa langue maternelle.....

Merci !

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison ?

Comme les règles de la grammaire sont abstraites, alors c'est un peu difficile pour un élève au moyen de saisir bien leur fonctionnement si on fait pas appel à la langue maternelle.

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

Parce que parfois il y a persistance de blocage dans la compréhension.

Merci !

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison ?

Parce que le lexique de l'apprenant est pauvre. Il ne connaît que peu de mots alors on fait appel à la langue maternelle pour faciliter l'apprentissage.

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

La langue maternelle permet de surmonter les difficultés et avancer avec l'apprenant dans l'apprentissage du FLE.

Merci !

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison ?

Contamination de la langue maternelle
Insuffisance (lacunes) des savoirs et savoirs faire en langue française

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

Permet à l'apprenant de paraître aux lacunes rencontrées dans le processus d'enseignement-apprentissage

Merci !

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison?

.....il y a des mots, des expressions difficiles à.....
.....comprendre.....
.....

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

.....car le niveau général des apprenants est faible. Avec.....
.....l'avènement de l'internet, l'apprenant ne s'intéresse pas à.....
.....la lecture, à la révision.....

Merci !

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison ?

On fait appel à la langue maternelle pour expliquer des notions, des mots relatifs au lexique, car la compréhension parfois d'un mot facilite l'apprentissage

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

Elle permet de surmonter certains problèmes, avec des apprenants en difficulté et facilite le plus souvent la compréhension.

Merci !

Université Abderrahmane Mira-Bejaia

Faculté des lettres et des langues- Département de français

Ce présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire qui porte sur *l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche lexicosémantique et contrastive*. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ces questions. Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Questionnaire destiné aux enseignants

1/Quelle est votre langue maternelle ?

Kabyle Arabe Français

2/Avez-vous recours à la langue maternelle dans votre cours ?

Oui Non

3/Vous utilisez la langue maternelle dans le but de :

Confirmer la compréhension du cours

Transmettre le message désiré

Aider les apprenants qui trouvent plus de difficultés

Expliquer certaines normes grammaticales

4/Quand vous interrogez vos apprenants, leurs réponses sont en :

Langue française Langue maternelle alternance des deux langues

5/Est-ce que vos apprenants trouvent-ils des difficultés dans leurs activités à l'écrit ?

Oui Non

-Si oui, dans quel type d'activités rencontrent-ils le plus de difficultés ?

Lexicales Grammaticales Phonétique

6/Selon vous, quel est l'aspect qui demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle ?

Enseignement du lexique Enseignement de la grammaire

Pour quelle raison ?

..... Enseignement du lexique demande beaucoup plus le recours à la langue maternelle car les apprenants trouvent des difficultés à connaître / identifier le sens des mots -

7/Le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement du lexique et de la syntaxe du FLE est-il un facteur :

Positif Négatif

-Pourquoi à votre avis ?

..... Il est très utile de mettre l'accent sur les différences et les similitudes entre deux langues dans le but d'expliquer certaines structures d'une autre langue
Merci !

Résumé

Notre recherche s'inscrit dans le cadre de la sociodidactique, elle porte essentiellement sur le contact des langues dans le milieu éducatif et plus précisément sur l'étude de l'impact de la langue maternelle sur l'enseignement/apprentissage du lexique et de la syntaxe du français. En effet, le principal objectif de ce présent travail est de confirmer le recours à la langue maternelle en classe du FLE, de distinguer l'aspect qui exige autant du recours à cette dernière et enfin, nous avons centralisé notre attention sur les différentes causes et conséquences de cette alternance des langues.

Nous avons entrepris dans cette étude deux axes. Elle vise en premier lieu la description des différents concepts et notions indispensables au sujet de recherche et au domaine sociodidactique. En deuxième lieu, dans l'angle pratique nous avons mené une enquête à travers la technique du questionnaire et des séances d'observation pour apporter des éléments de réponse à la problématique de départ.

Mots clés: langue maternelle, langue étrangère, enseignement/apprentissage, alternance codique, interférences.

Agzul :

Anadi-a, yekcem deg ukatar anmettiassnalmudan. Yerza asay gar tutlayin deg uselmed. Ney s wudem usdis azerrew n uzerrer n tutlayt tayemmat yef uselmed/almad n umawal n tseddast n tutlayt tafransist. Iswi-nney deg umahil-a, ad d-nemmel tuyalin yer tutlayt tayemmat deg tneyrit n tefransist tutlayt taberranit, ad d-nesken dayen melmi i d-yewwi ad tili tuyalin yer tutlayt tayemmat. Ad d-nerr dayen lewhi yer tmental n temlellit n tutlayt d wayen s d-igellu useqdec d umnekcum n tutlayin deg tneyrit.

Deg teyzi n umahil-a,newwi-d gef ugram n kra n tmiḍranin tigejdanin yef wayen yerzan asentel-nney. Akken i nga dayen tannant-a s ubdar n kra n temsirin i s wayes nga tasleḍt i γ-d-yessawḍen yer yigemmad d tririyin i wugur agejdan n tezrawt-nney.

Awalen n tezrawt :

Tutlayt tayemmat, tutlayt taberranit, aselmed/almad, timlellit n tutlayin , anekcum n tutlayin.